



“

**Le SDE35 confirme en 2018
son engagement pour
la transition énergétique.
Au-delà des discours de promotion
et de soutien, le SDE35 et ses élus
s'engagent concrètement sur le terrain
avec des opérations tangibles.**

L'édito du président

Didier NOUYOU,
Président du SDE35



La première réalisation concrète est la création de la SEM Energ'iV qui affiche une ambition claire : **contribuer activement à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux en matière de production d'énergie renouvelable pour l'Ille-et-Vilaine**, c'est à dire couvrir 32% des besoins électriques d'ici 2030.

Energ'iV n'est pas une fin en soi mais l'outil qu'il nous manquait pour accélérer les projets. Le pari semble réussi car déjà **une cinquantaine de projets sont à l'étude**, tous aussi variés dans leur forme ou leur nature : privé, public ou citoyen ; éolien, méthanisation ou solaire... Je tiens ici à souligner le travail en réseau et en partenariat mené par le SDE35. La transition énergétique est en effet l'affaire de tous. Le SDE35 en tant qu'acteur public des énergies doit tenir ce rôle de rassembleur sur le territoire pour **unir les forces vives et décupler l'action et les moyens**, mais également veiller à intégrer les projets citoyens plus petits ou plus fragiles mais qui contribuent aussi à leur niveau à l'effort collectif.

Ce travail de partenariat que mène le SDE35 depuis plusieurs années s'illustre particulièrement avec différents projets mutualisés au niveau du PEBreizh (contrôle de la concession, développement de réseaux bretons de mobilités bas-carbone GNV et électrique) qui permet de **fédérer les syndicats d'énergies bretons autour de projets innovants** tout en travaillant en concertation avec la Région Bretagne. Ce travail de partenariat est également mené à l'échelle du département. Désormais le SDE35 est bien identifié comme un acteur incontournable de la transition énergétique, en témoignent les sollicitations croissantes des EPCI dans le cadre de l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), ou bien leur engouement pour les groupements de commandes initiés par le SDE35.

**Couvrir
32%
des besoins
électriques
d'ici 2030.**

Je tiens à remercier les élus du syndicat fortement impliqués et qui portent avec moi cette ambition d'une transition énergétique en marche. Je remercie également les agents du syndicat qui se sont investis dans les évolutions du SDE35 notamment par l'acquisition de nouvelles compétences, qui a impliqué une évolution des métiers. L'équipe du SDE35 s'est fortement étoffée ces cinq dernières années pour nous permettre d'atteindre ces résultats ambitieux.

Je souhaite vivement que 2019 s'inscrive dans cette même ambition collective !





Mieux comprendre les particularités du SDE35 implique de souligner **la singularité de son territoire d'intervention.**

L'Ille-et-Vilaine est un département à forte croissance démographique qui a dépassé le million d'habitants depuis 2012 et **qui progresse d'environ 1% par an** depuis lors. Ce dynamisme démographique se traduit par un volume de travaux important sur le réseau électrique (travaux de raccordement, d'extension) afin **d'adapter le réseau aux besoins de consommation.**

Le département est contrasté avec une métropole parmi les plus attractives de France (plus de 443 000 habitants à Rennes Métropole) mais aussi des territoires très ruraux : sur les 333 communes du département, on compte environ 2 villages (communes de moins de 2 000 habitants) pour une ville. Le SDE35 a la chance de regrouper toutes ces communes d'Ille-et-Vilaine, les plus grandes comme les plus petites, et c'est un des seuls syndicats d'énergie en France à compter une métropole parmi ses membres.

Cette situation permet une vraie **complémentarité entre les territoires urbains et ruraux**, notamment sur nos sujets de réseaux d'énergie, de production d'énergie et de mobilité. Elle impose aussi une certaine agilité pour les services du SDE35 afin de s'adapter aux attentes de chaque territoire. Elle se traduit au quotidien dans la variété des projets portés par le syndicat : des travaux d'effacement dans un centre bourg au projet expérimental de station de distribution d'hydrogène... Enfin, elle permet de mutualiser les coûts et de diffuser les innovations technologiques pour tous les brétiliens.

Autre particularité du 35, c'est le retard important dans le développement des énergies renouvelables. Bien qu'en progression constante, la production d'énergie renouvelable reste très en deçà des objectifs nationaux et régionaux fixés pour répondre aux défis de la transition énergétique et à l'urgence climatique. A titre d'exemple, le taux de couverture en électricité renouvelable d'Ille-et-Vilaine, qui représente le rapport de l'énergie injectée par rapport à la consommation du département, ne représentait que 8,2 % en 2017. Ce taux est doublé si l'on y ajoute la production de l'usine marémotrice de la Rance, directement injectée sur le réseau RTE. Pour répondre à ce retard, le SDE35 a créé la SEM Energ'iV aux côtés de Rennes Métropole et du Département.

Un travail très important a été mis en place avec la SEM pour rattraper ce retard et massifier

la production d'EnR.

Toujours dans cet effort pour participer à la transition énergétique, le SDE35 a entrepris des actions volontaristes pour développer la mobilité bas-carbone. En témoigne le déploiement du réseau de bornes électriques Béa depuis 2016 et les actions plus récentes sur la mobilité GNV et hydrogène.

Autre spécificité du SDE35, c'est son engagement fort et de long terme dans la gestion patrimoniale du réseau. Cette action est menée avec le concessionnaire Enedis à travers le plan d'investissement pluri annuel (PCDMR) qui a permis d'investir sur une période de 4 ans (2014/2017) 71 millions d'euros pour le renouvellement des ouvrages. L'enjeu du prochain contrat de concession en cours de négociation sera, entre autre, de maintenir ce niveau élevé d'investissement sur le réseau électrique, autant dans les zones urbaines que rurales.

Enfin, la marque de fabrique du SDE35 c'est aussi sa volonté de transparence dans l'exercice du service public de l'électricité.

Mutualiser les coûts et diffuser les innovations technologiques pour tous les brétiliens.

Un pôle concession solidement constitué, organise régulièrement des missions de contrôle et d'audit sur le département mais aussi de façon concertée avec les autres syndicats d'énergie bretons.

Une comptabilité analytique est mise en place depuis deux ans afin de mieux évaluer les priorités budgétaires du Syndicat.



Sommaire

L'édito du président	P.3
Faits marquant 2018	P.6
Le SDE35, acteur public de l'énergie en Ille-et-Vilaine	P.10
La Gouvernance du SDE35	P.12
Les enjeux du SDE35	P.14
Mission 1.....	P.16
Mission 2	P.26
Mission 3	P.36
Mission 4	P.40
Mission 5	P.44
Mission 6	P.52
Mission 7	P.58
Comité du SDE35.....	P.68
Glossaire	P.70

Faits marquants 2018



Développer le réseau de gaz

Après avoir activé sa compétence optionnelle gaz en 2017, le SDE35 accompagne les communes ou EPCI qui souhaitent étudier la possibilité

de créer des réseaux de gaz naturel sur leur territoire.

Des consultations et études de faisabilité technique sont lancées pour la concession de la desserte en gaz de certains territoires.



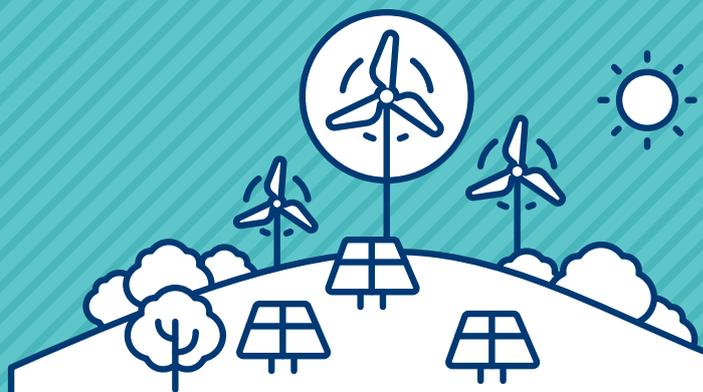
Vers un nouveau contrat de concession

La FNCCR, France Urbaine, Enedis et EDF ont adopté, fin 2017, un nouveau modèle de cahier des charges **qui organise la distribution et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente sur les territoires.**

Le SDE35 doit rénover un contrat signé en 1992. Une commission dédiée au renouvellement du contrat de concession a été mise en place fin 2018 afin de préparer la phase de négociation avec les concessionnaires Enedis et EDF qui démarrera début 2019. Dans les objectifs principaux de ce futur contrat de concession, figurent

l'intégration du schéma directeur pluriannuel d'investissement, la transition énergétique, sans oublier la répartition de la maîtrise d'ouvrage et des recettes entre le SDE35 et Enedis.





Création d'Energ'iV

Société d'économie mixte créée par le SDE35 en septembre 2018. Energ'iV regroupe 2 autres partenaires publics (Rennes Métropole et Le Conseil départemental 35) ainsi que 4 partenaires bancaires.

Son objectif est de massifier la production d'énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine en impliquant les citoyens.



Les Rencontres de l'Énergie

2^{ème} édition « nouveau format » de cette rencontre annuelle avec les élus représentants du syndicat dans leurs communes. Près de 180 élus locaux ont participé à ces réunions organisées dans chaque pays entre novembre et décembre 2018. Sous forme d'ateliers thématiques, ces rencontres visent à

associer les élus aux sujets phares du syndicat tout en recueillant leurs avis sur les évolutions en cours.

Pour l'édition 2018, un atelier portant sur « le nouveau contrat de concession » a été notamment proposé afin de sonder les élus sur les points importants de négociation.



Refonte de la compétence éclairage public

Un travail de fond a été réalisé tout au long de l'année 2018 afin de préparer le **renouvellement du marché éclairage public du SDE35** et d'**élaborer le nouveau cahier des charges**. L'enjeu de cette refonte est de **proposer un service optimum avec du matériel économe et de qualité**, prioritairement adressé aux communes et EPCI ayant transféré leur compétence éclairage public au SDE35.



Toujours en 2018

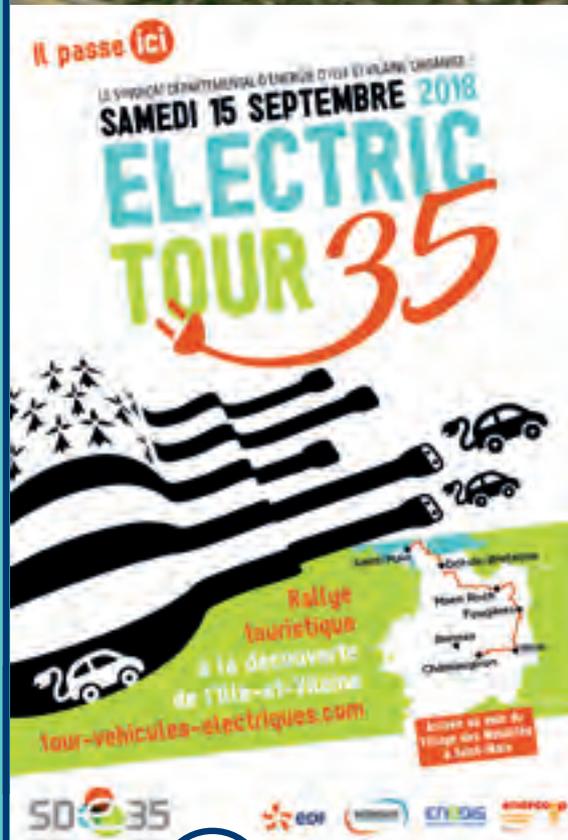
Signature d'une convention sur l'enfouissement coordonné des réseaux électriques et de télécommunications

Après plusieurs années de négociation sur la base du protocole national signé par la FNCCR avec l'opérateur Orange, le SDE35 a signé une convention avec Orange, en y associant l'AMF35 et Rennes Métropole. Cette convention vise à

préciser le régime de propriété des installations de communications électroniques.

Dorénavant, c'est la commune, accompagnée du SDE35 et en concertation avec Orange, qui choisira le régime de propriété. Cette convention permet également de **formaliser l'engagement d'Orange à accompagner financièrement les démarches d'enfouissement de réseau**. Une fiche pratique sur le sujet a été conçue afin d'accompagner les collectivités dans le choix de l'option retenue.





Electric Tour 35

40 équipages se sont mobilisés lors d'une journée de rallye en véhicules électriques sur les routes d'Ille-et-Vilaine, à la découverte du patrimoine bâti et culturel du département. L'Electric Tour 35 a intégré la semaine de la mobilité du Pays de Saint-Malo et a fait partie des événements proposés lors **des journées du patrimoine 2018 ayant pour thème « l'art du partage »**.

Au programme :
un parcours d'éco-conduite
d'une distance d'environ 160km

avec un départ de Châteaugiron, au pied du château, suivi de plusieurs étapes locales avec des visites (château de Fougères) et une arrivée en fin de journée à Saint-Malo sur le village des Mobilités durables dressé sur l'Esplanade Saint-Vincent.



Soutien des mobilités bas-carbone

L'action du SDE35 en faveur des mobilités bas-carbone s'est maintenue en 2018 avec la promotion du GNV et de la mobilité électrique. Lauréats des 2 appels à projets nationaux consécutifs de l'ADEME/CGI, le SDE35 aux côtés des autres syndicats d'énergie bretons travaille à la mise en place d'un réseau breton de stations d'avitaillement GNV. Des études de faisabilité technique ont été réalisées au cours de l'année sur différents sites du département afin d'étudier l'implantation des futures stations d'avitaillement. Quant au réseau Béa, réseau dédié aux véhicules électriques, il compte à fin 2018 près de 103 bornes de recharges et intègre désormais les 12 bornes de Rennes Métropole. Mais l'évolution majeure du réseau Béa sera pour 2019 avec **l'intégration du réseau Ouest Charge qui regroupe les départements des Côtes d'Armor et du Finistère afin d'offrir un service plus complet aux utilisateurs électromobiles, et la mise en place de la tarification.**



Le SDE35, acteur public de l'énergie en Ile-et-Vilaine



Crée en 1964, le SDE35 est un syndicat mixte
composé de 333 communes,
de 8 EPCI et de Rennes Métropole.

FONCTIONNEMENT

49

agents

GOVERNANCE

1 président

5 vice présidents

1 comité syndical

7 commissions thématiques

BUDGET

45M€

dont **26M** investis sur les réseaux électriques

755 opérations sur réseaux électriques en 2018

PATRIMOINE ÉLECTRIQUE

11 894

 km de réseaux HTA

14 194

 km de réseaux BT

16 208

 postes de transformation

Données 2018

COMPÉTENCES

GARANT DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

- Propriétaire des réseaux basse et moyenne tension
- Contrôle l'activité des concessionnaires Enedis et EDF
- Maître d'ouvrage de travaux sur réseaux

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 178 communes et EPCI adhérents
- 52 900 points lumineux en gestion
- Maîtrise d'ouvrage de travaux de rénovation et d'extension
- Subvention pour les collectivités non adhérentes

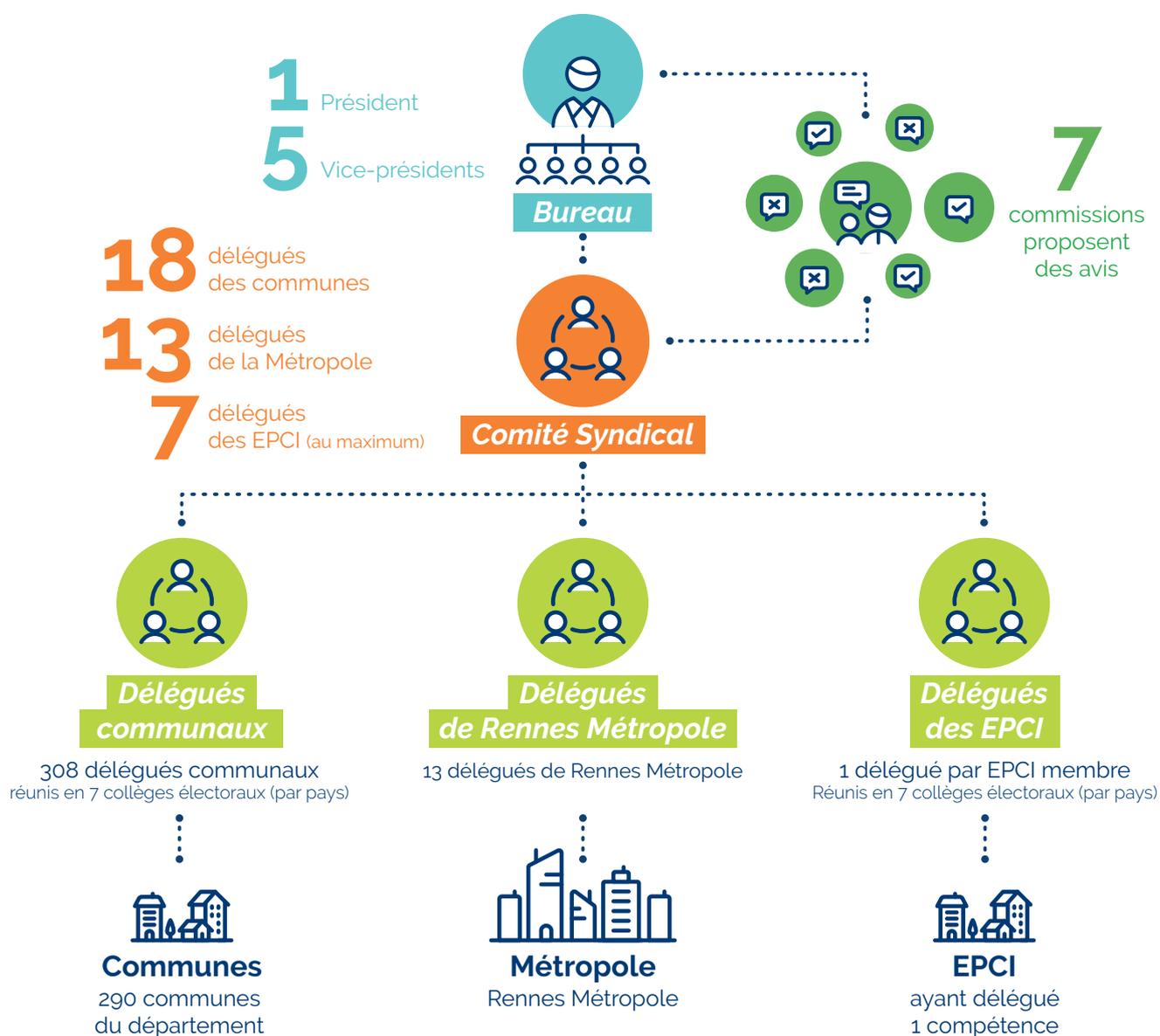
ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Développement des énergies renouvelables : SEML Energ'IV créée en 2018, 50 projets à l'étude de photovoltaïque, méthanisation, éolien...
- Accompagnement de la transition énergétique des territoires : groupement de commandes d'énergie, contribution aux Plans Climat des intercommunalités, etc.
- Développement de la mobilité durable :
 - > Bornes de recharges pour véhicule électrique : Réseau Béa de 103 bornes de recharge, 1 440 utilisateurs détenteurs d'un badge, 31 000 charges en 2018
 - > Stations d'avitaillement GNV : 6 projets en cours de développement
 - > Réseaux de distribution Gaz : 2 concessions en cours de mise en œuvre

La Gouvernance du SDE35

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Syndicat mixte, le SDE35 est administré

par un Comité syndical constitué de représentants des collectivités membres réparties en 3 collèges électoraux. Les élus représentent l'ensemble du département, Rennes Métropole inclus.





Jean-Luc DUPUY,
vice-président
chargé des travaux

Jean-Claude BELINE,
vice-président
chargé de l'énergie

DANIEL GUILLOTIN,
vice-président
chargé de l'éclairage

DIDIER NOUYOU,
Président, en charge
de la communication
et de la concession,

LOÏC GODET,
vice-président chargé
de l'informatique et
des communication
électroniques,

CHRISTOPHE MARTINS,
vice-président chargé
des finances et de
l'administration.

Le Bureau

Le bureau du syndicat est composé de 6 membres : le président et les 5 vice-présidents. Le Bureau exerce par délégation du comité certaines prérogatives en matière d'attributions financières et il **prépare les décisions proposées au Comité sur la base, notamment, du travail des commissions.**

En 2018, le bureau s'est particulièrement impliqué dans la refonte de la compétence éclairage public, l'élaboration des nouveaux marchés publics de travaux et la création de la SEM Energ'IV.

Le Comité syndical

Le Comité syndical du SDE35 est composé en 2018 de 36 titulaires et 33 suppléants. Le comité élit le président, les vice-présidents et les membres du bureau.

Il administre le syndicat, vote le budget, le compte administratif. Il définit également les modalités des interventions financières du syndicat en faveur des collectivités adhérentes.

Le comité syndical s'est réuni à 8 reprises en 2018 et a pris 105 délibérations.

On peut retenir parmi les décisions importantes du Comité en 2018 : création de la SA Bretagne Mobilité GNV, marchés de travaux, maintenance, études et gestion du patrimoine des installations d'éclairage 2019/2022, marché d'études et de travaux de réseaux électriques 2019/2022, dissolution du groupement d'achat d'électricité et création du groupement d'achat d'énergie (gaz et électricité), etc.

8

réunions
comité

36

délégués

105

délibérations

Les Commissions thématiques

Les délégués du Comité syndical et leurs suppléants peuvent participer à 7 commissions (Energie/ Eclairage/ Travaux / Finances / Informatique / Concession / Communication), lieu privilégié d'échanges et

de travail entre élus et services. Les projets y sont évoqués en amont et **le travail réalisé permet d'alimenter les décisions du bureau et du comité syndical.**



Les
enjeux
du SDE35
déclinés
en 7 missions

M1

Réduire les consommations énergétiques

- **Rénover et assurer** la performance des installations d'éclairage public
- **Sensibiliser** la population
- **Participer** à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités
- **Favoriser** des initiatives de MDE réseaux
- **Adapter** les modes de travail du SDE35

M3

Développer les énergies renouvelables

- **Créer** une entreprise publique locale énergies renouvelables
- **Initier** des achats d'énergie renouvelable groupés
- **Favoriser** le développement de boucles d'autoconsommation
- **Développer et accompagner** des projets de réseau de chaleur

M5

Mutualiser les moyens et les expériences

- **Organiser** des groupements d'achat d'énergie pour les collectivités
- **Accompagner** la réalisation des PCRS
- **Accompagner** les EPCI sur la voie de la transition énergétique
- **Contrôler** la taxe sur l'électricité pour des tiers
- **Mutualiser** les travaux et les infrastructures de réseaux
- **Développer** l'Open Data
- **Contribuer** activement au développement du PEBreizh
- **Participer** à la vie des réseaux

M2

Améliorer l'efficacité énergétique

- **Améliorer** les performances du réseau de distribution de l'électricité
- **Développer** le réseau de gaz
- **Promouvoir et développer** la mobilité bas-carbone (électrique, gaz, hydrogène)
- **Optimiser** le réseau grâce aux NTIC (Smart grids réseaux)
- **Développer** les synergies d'interface et d'interconnexion des réseaux

M4

Développer la relation aux usagers

- **Faciliter** la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)
- **Soutenir et accompagner** des projets décentralisés de coopération internationale
- **Assurer** le suivi des réclamations
- **Participer** au financement du Fonds de Solidarité Logement pour aider les populations en situation de précarité à faire face à leurs dépenses d'énergie

M6

Assurer le contrôle de concessions

- **Suivre et analyser** la concession d'électricité
- **Assurer** la mise en place de nouvelles concessions gaz

M7

Développer des moyens généraux adéquats

- **Contrôler** la perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité
- **Se doter** de systèmes d'information performants
- **Développer** des services supports compétents

Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques



L'éclairage public représente 41%
des consommations d'électricité des collectivités.
Le SDE35, conscient des enjeux économiques
et énergétiques pour les communes,
apporte son expertise technique et son aide financière
afin de **permettre aux communes de mieux maîtriser
leurs consommations liées à l'éclairage public
mais également de réduire la pollution lumineuse.**



MOYENS

	Dépenses	Recettes
Rénover et assurer la performance des installations d'éclairage	13 284 587,46 €	6 737 542,69 €
Sensibiliser la population	32 688,79 €	-
Participer à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités	54 366,22 €	-
Favoriser des initiatives de MDE Réseau	2 630,16 €	-
	13 374 272,63 €	6 737 542,69 €

CHIFFRES CLÉS EN 2018

178

collectivités ayant **transféré leur compétence éclairage**

226

opérations d'éclairage **engagées**

52 900

points lumineux **gérés**

117 kW

puissance économisée **grâce au passage en led**

1 806

lampadaires vétustes **renovés**

3,5%

taux de **renouvellement du parc**

3,7 GWh

de **Certificats d'Economies d'Energies collectés en 2018**





RÉNOVER ET ASSURER LA PERFORMANCE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Travaux d'éclairage public pour toutes les communes

Les travaux d'éclairage public sont réalisés par le SDE35 pour les collectivités ayant transféré leur compétence, avec une contribution en fonction du niveau de richesse de la commune.

Pour les autres communes, le SDE35 peut intervenir par mandat de maîtrise d'ouvrage ou plus généralement par l'attribution de subventions (uniquement pour les rénovations).

Les travaux proposés par le SDE35 concernent :

- La rénovation des installations énergivores avec des luminaires « nouvelle génération » plus performants, fonctionnels, durables et limitant la pollution lumineuse.
- L'installation de sources lumineuses peu énergivores et l'éradication systématique des lampes à vapeur de mercure type Ballon Fluo (BF).
- L'installation de système de détection de présence de personnes et/ou de véhicules permettant de **réduire les durées de fonctionnement.**
- L'installation d'horloges astronomiques permettant de **programmer et moduler les éclairages en fonction du cycle solaire.**

Type de travaux réalisés par le SDE35 :

extension, effacement, rénovation, installation de points d'éclairage avec une alimentation électrique autonome, mise en valeur par la lumière de sites et monuments, éclairage de terrains de sports.





Travaux 2018

Extensions
éclairage public

Extensions
éclairage lotissements

Rénovations
éclairage public

Eclairage
terrain de sport et privatif

Nombre opérations

Montant ttc

Subvention sde

	Nombre opérations	Montant ttc	Subvention sde
Extensions éclairage public	48	1 182 840,00	549 385,00
Extensions éclairage lotissements	24	759 120,00	217 831,40
Rénovations éclairage public	205	9 734 731,20	3 477 825,57
Eclairage terrain de sport et privatif	5	285 480,00	110 227,00
	282	11 962 171,20	4 355 268,97

En 2018
226
opérations
engagées
contre
298
en 2017

 **32%** en volume
financier

Ceci s'explique principalement par **les aides TEPCV qui ont été plus conséquentes en 2017** et qui avaient permis d'engager plus de travaux sur cette période. Le SDE35 a également **revu à la baisse certaines subventions** entre 2017 et 2018.

M1

M2

M3

M4

M5

M6

M7



Focus SUR...



TEPCV

Le SDE35 a participé au programme national « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), qui vise à **soutenir les actions de réduction de la consommation énergétique.**

Des aides financières de l'Etat sont disponibles pour **la rénovation des installations d'éclairage public économes** à hauteur de 80% des montants engagés, dont 30% sont pris en charge par le SDE35.

3 communautés de communes concernées par le programme TEPCV

(Val d'Ille-Aubigné, Vitre Communauté, Roche aux Fées Communauté)

760 points lumineux

concernés dont 445 rénovés en 2018

Une puissance totale déposée de 52 kW

pour une puissance nouvellement souscrite de 18 kW

1 623 000€ de travaux

dont 907 394 euros TTC réalisés en 2018

67% de gains énergétiques

ce qui correspond à un gain financier sur 10 ans de plus de 110 000 euros



Éclairage public intelligent

Le SDE35 est partenaire du projet **SMILE (SMart Ideas to Link Energies)** dont l'objectif est de déployer, dans l'Ouest français, un réseau énergétique intelligent, économique et cyber-sécurisé, qui généralise l'utilisation des énergies renouvelables.

L'éclairage intelligent est intégré à SMILE avec des projets qui vont optimiser les consommations énergétiques tout en développant des services complémentaires innovants (sonorisation, panneaux à messages variables, capteurs, etc.)

Le SDE35 accompagne techniquement et financièrement les projets d'éclairage public intelligent portés par des communes d'Ille-et-Vilaine. 2 projets ont été réalisés en 2018.



La maintenance Eclairage public

L'éclairage public est une des compétences du SDE35 proposée aux communes d'Ille-et-Vilaine. Fin 2018, 178 collectivités font confiance au SDE35 pour la gestion de leur patrimoine d'éclairage public. (+2 par rapport à 2017).

Collectivité en transfert de compétence - 2018

- EPCI
- Communes
- Communes de Rennes Métropole



Le SDE35 assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations.

Le SDE35 veille à proposer des **solutions optimales, économes en énergie**, tant pour les travaux neufs que pour la gestion du fonctionnement.

M1

M2

M3

M4

M5

M6

M7



Focus sur Étrelles

1 commune de

2545 habitants avec
522 points lumineux

152 luminaires

à forte puissance (250W) ont été déposés au profit de luminaires LED.

67% d'économie
d'énergie
générée

entre les anciens et nouveaux luminaires (avant travaux, une puissance souscrite de 24KVA pour une puissance souscrite de 8KVA après travaux)

Côût de l'opération **300 000€**

Gain financier

estimé sur 10 ans

36 480€

(gain sur consommation + gain sur exploitation SDE35) au profit de luminaires LED.

Opérations comprises dans la maintenance de l'éclairage public du SDE35

La gestion patrimoniale

Le SDE35 gère le patrimoine d'éclairage public des communes adhérentes et toutes les obligations associées : réponses aux DT et DICT et aux projets des tiers, consignations et déconsignations, cartographie...

Actions à réaliser

Nombre de point lumineux restant à rénover	9324 (18%)
Gain énergétique potentiel	70%
Armoires à rénover	146 (7%)

Il s'engage, aux côtés des communes, dans une action volontariste de renouvellement des installations d'éclairage public afin de **lutter contre leur vétusté et réduire les consommations.**

En 2018, 9 324 points lumineux sont encore à rénover sur les 52 900 points lumineux gérés par le SDE35. 146 armoires vétustes sont également à rénover. On constate une diminution de 3,4 % de vétusté du patrimoine, conformément aux indicateurs nationaux.

En pratiquement 10 ans, le parc éclairage public s'est considérablement rajeuni ; **les gains énergétiques dégagés sont en moyenne de 70% sur les installations nouvellement rénovées.**

La mise en place des LED, expérimentée depuis 2010, est devenu systématique en 2018 avec le nouveau marché de fourniture d'éclairage public. Cette nouvelle technologie a contribué pleinement à la **baisse de la consommation moyenne au point lumineux** et devrait progressivement permettre de réduire les coûts de maintenance.

Contribution à la maintenance au 1^{er} janvier 2019 (pour les collectivités)

Led : 12€/points lumineux

Lampe à décharge :

○ 20€ / points lumineux (commune B et C et EPCI)

○ 25€ / points lumineux (commune A)

Dépannages et petits travaux

Travaux de maintenance ayant pour objectif de rétablir les installations d'éclairage public suite à des événements non prévus. En cas de dysfonctionnement observé par la commune, celle-ci peut effectuer une demande d'intervention en ligne. En fonction de l'urgence de la situation, il existe **3 types de dépannage (normal, accéléré et d'urgence)** avec des délais d'intervention gradués.

Focus sur les types de dépannages en 2018

Dépannage normal	601
Dépannage points lumineux illumination	150
Dépannage points lumineux sportifs	142
Dépannage accéléré	476
Intervention d'urgence	173

Les installations d'illuminations du patrimoine et d'éclairage sportif ne sont pas assujetties à un entretien préventif mais seulement à des dépannages au coup par coup. On remarque que le taux de dépannage est donc plus important pour ces 2 types d'installation.

-10% de pannes déclarées auprès du SDE35 en 2018

2524 interventions de dépannage dont 982 réglages d'horloges

550 726€

pour les petits travaux de remplacement ponctuel de matériel défectueux

Maintenance préventive

Les interventions de maintenance préventive visent à **limiter les défaillances des installations d'éclairage public**. Elles permettent de vérifier le bon fonctionnement du parc (luminaires et appareils de commande et de contrôle dans les armoires), de régler les horloges, de nettoyer les installations et de remplacer si nécessaire les sources lumineuses en fin de vie.

178 opérations de maintenance (soit une par collectivité en transfert de compétence)



Refonte de la compétence éclairage en 2018 et préparation du nouveau marché

En vue du renouvellement du marché éclairage public en 2019, le SDE35 a entrepris, tout au long de l'année 2018, un travail important de refonte de sa compétence éclairage public.

Les enjeux

- 1 **Gagner en efficacité** : délais, tarifs de maintenance, conseils techniques aux collectivités
- 2 **Optimiser les achats de matériel** : prix et performances
- 3 Prioriser les communes et EPCI ayant **transféré leur compétence au SDE35**
- 4 Privilégier le matériel **économe sur la durée**

Un nouveau marché d'éclairage

Sur la base des prescriptions de maintenance révisées par la commission éclairage en 2017, l'année 2018 a permis **d'élaborer le nouveau cahier des charges du marché d'éclairage public**. Fin 2018, après consultation, ont été attribués 3 lots géographiques à 2 entreprises. Le nouveau marché entrera en vigueur début 2019.

Ce qui change dans le nouveau marché ?

- **Des conditions tarifaires meilleures** que le précédent marché
- Une programmation des opérations afin d'**optimiser les délais d'intervention du SDE35**
- **Une vision globale des projets d'éclairage public** avec un marché qui englobe la maintenance, les études, les travaux et la gestion patrimoniale
- **Une modification des prestations de maintenance** pour différencier les interventions sur les luminaires leds par rapport aux luminaires plus énergivores

Un marché dédié de fourniture de matériels d'éclairage

En attribuant l'ensemble des commandes à un nombre restreint de fournisseurs, un effet levier a pu s'opérer sur les prix et a permis d'obtenir **un gain moyen de 16 % sur l'ensemble des lanternes retenues**. Des exigences de performance et de conception ont été intégrées dans le marché de fourniture afin de prescrire des matériels de qualité (leds) par rapport aux luminaires plus énergivores.

Modification du guide des aides

Le guide des aides a été modifié fin 2017, sur décision du comité syndical, **afin de prioriser les collectivités ayant transféré leur compétence**. Désormais, pour les communes qui n'ont pas transféré leur compétence, le SDE35 limite son intervention aux opérations d'effacements de réseaux et de rénovation par délégation de maîtrise d'ouvrage (convention de mandat) ou par demande de subventions (maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale). Pour les travaux de rénovation réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée (hors effacements de réseaux), **le SDE35 applique désormais un forfait de maîtrise d'ouvrage égal à 4 % du montant HT des travaux**.



SENSIBILISER LA POPULATION ET PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Actions de sensibilisation

Un partenariat est noué avec l'ALEC de Rennes (Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes) pour **organiser des opérations de sensibilisation sur les enjeux de l'énergie**. Les élus et les partenaires institutionnels ont été sensibilisés durant des petits déjeuners techniques. En 2018, le sujet portait sur l'hydrogène et a réuni 60 personnes.



Dans le cadre de ce partenariat, l'ALEC a réalisé en 2018 un recensement des différents acteurs locaux intervenant sur le département sur les questions d'éducation à l'environnement.

A partir des résultats de cette étude, le SDE35 proposera pour la rentrée scolaire 2019/2020 **un programme plus ambitieux d'actions pédagogiques sur l'énergie auprès des enfants, sur les temps scolaire et périscolaire.**

La collecte et la vente de certificats d'économie d'énergie

Le SDE35 collecte les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) sur les travaux de rénovation de l'éclairage public et en assure la revente. Après des taux historiquement bas, le cours est remonté en 2017 et la tendance s'est affirmée en 2018. Le SDE35 en a profité pour revendre

près de 3,7 Gwh de CEE pour 33 000 euros. **Les montants collectés sont ré-investis dans les actions de sensibilisation auprès des scolaires.**



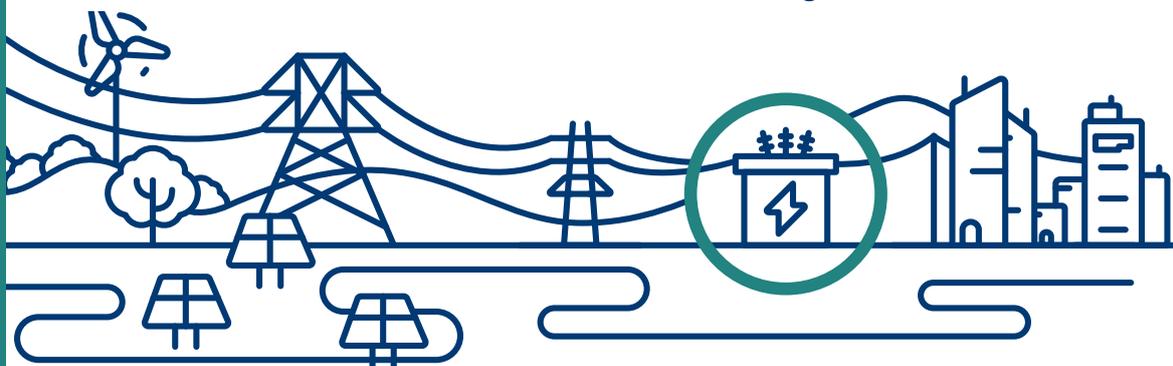
Une convention avec EDF permet également au SDE35 de mettre à disposition le service DIALEGE. L'accès à ce service permet au SDE35, aux communes et EPCI membres et à leurs Conseillers en Energie Partagé (CEP) **d'accéder aux données de consommation et de facturation d'électricité des bâtiments ≤ 36 kva et des points de fournitures d'éclairage public.**

Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique



L'investissement conséquent du SDE35 sur les réseaux électriques traduit l'engagement fort du syndicat pour **améliorer les performances du réseau de distribution de l'électricité**, en particulier en milieu rural. 26 millions d'euros ont été investis en 2018 pour **améliorer la qualité de l'énergie distribuée et accélérer le renouvellement des ouvrages**.

L'efficacité énergétique passe également par le développement de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique. La politique volontariste du SDE35 pour **soutenir des mobilités alternatives au carburant fossile** qu'elles soient électrique, gaz, hydrogène, etc. s'est poursuivie en 2018 avec des investissements conséquents mais aussi le soutien actif à la candidature de Rennes Métropole à l'appel à projet Territoire d'Innovation sur les mobilités intelligentes.



MOYENS

	Dépenses	Recettes
Améliorer les performances du réseau électrique	26 159 559,55 €	25 291 672,51 €
Développer le réseau de gaz	38 596,97 €	-
Promouvoir et développer la mobilité électrique	395 544,92 €	229 839,58 €
Développer et soutenir la mobilité gaz	44 410,17 €	-
Développer et soutenir la mobilité hydrogène	-	-
Optimiser le réseau grâce aux NTIC (smart grids réseaux)	8 767,39 €	-
Développer les synergies d'interface et d'interconnexion des réseaux	-	-
	26 646 879,02 €	25 521 512,09 €

CHIFFRES CLÉS

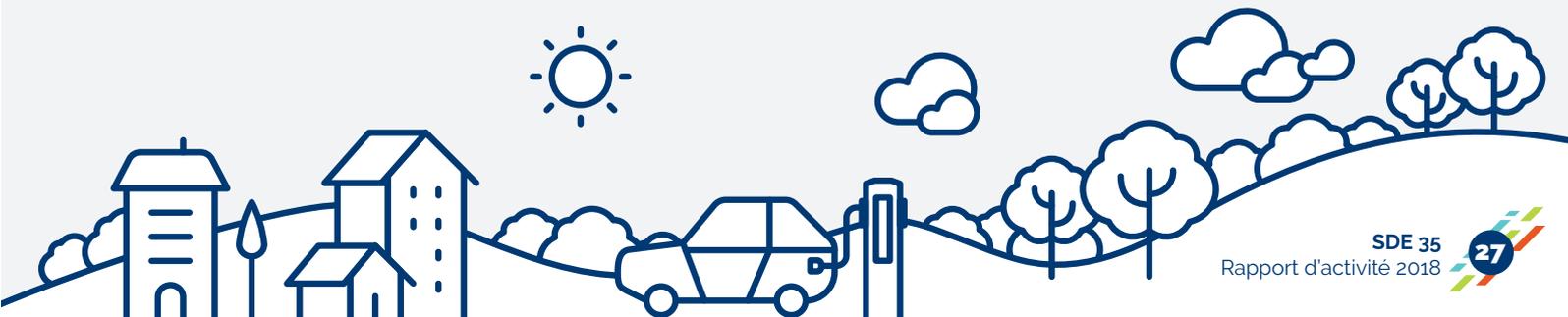
755 opérations de travaux réalisées sur le réseau électrique en 2018

6 projets de créations de stations d'avitaillement au GNV

31 000 charges réalisées en 2018 sur le réseau Béa

3 expérimentations sur la mobilité hydrogène initiées en 2018

103 bornes Béa disponibles dans le 35 dont 12 sur le territoire de Rennes Métropole





AMÉLIORER LES PERFORMANCES DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Investissement soutenu en 2018

Depuis 2011, le SDE35 a entrepris une politique volontariste de sécurisation des réseaux électriques afin de les **protéger et de garantir leur performance**. En 2018, le niveau élevé d'investissement se maintient avec près de 26 millions d'euros. On note toutefois un léger fléchissement par rapport à 2017 notamment sur le volume de travaux de sécurisation des réseaux.

Les départs les plus importants ont déjà été résorbés et en 2018, les travaux de sécurisation ont principalement concernés des départs de moins de 500 mètres.



Les travaux engagés sur le réseau concédé

Effacement



Opération consistant à enterrer les réseaux électriques ou à les poser sur la façade des bâtiments, en zone agglomérée



Selon un planning décidé par les communes concernées

72 opérations

6 269 538€ TTC

Renforcement



Opération modifiant les ouvrages existants lors d'un accroissement de la demande en électricité, ou pour améliorer la qualité de service



Suite à des plaintes de chute de tension ou en accompagnement d'autres travaux

168 opérations

7 474 106€ TTC

Extension



Opération demandée par un nouveau consommateur final nécessitant une nouvelle infrastructure.



Selon les demandes de raccordement émanant des tiers

Collectives
83 opérations

Individuelles
163 opérations

3 137 921€ TTC

2 061 041€ TTC

Sécurisation



Opération pour résorber les anciens fils nus et améliorer la performance du réseau



Opération décidée par le SDE35 en coordination avec Enedis

269 opérations

6 842 396,52€ TTC

Le SDE35 assure également l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le volet alimentation électrique.

Focus travaux

Commune de Liffré

DONNÉES PATRIMONIALES GÉNÉRALES

Nombre d'habitants : 7 370

DONNÉES TECHNIQUES

Périmètre : rue de la Cornillère et rue François Mitterrand

Travaux réalisés : Effacement de réseaux BT (basse tension) et Télécom dans le cadre d'un programme global pluriannuel d'aménagement de la commune

Linéaire de réseau aérien déposé : 507 m

Linéaire de réseau souterrain construit : 543 m

Nombre de branchements repris : 39

MONTANT FINANCIER

Rue de la Cornillère : 82 000 €

Rue François Mitterrand : 83 000 €

Montant global : 165 000 €

Subvention SDE35 (hors Télécom) : 66 000 €



113 postes de transformation créés

218 km réseau basse tension réalisés

147 km réseau nus déposés

30 km réseau HTA construits

TOTAL

755 opérations

25 785 003€ TTC

Opérations de contrôle

Le SDE35 se conforme à la réglementation et mène des opérations de contrôle par un organisme extérieur sur les ouvrages électriques qu'il construit.

En 2018, une mission de contrôle spécifique a été commandée par le SDE35 et réalisée par un organisme extérieur. Cette mission consistait à **évaluer sur le plan technique mais également financier un échantillon d'une quinzaine d'opérations.**

Les résultats obtenus ont conforté les élus du comité sur le sérieux et la qualité du travail mené par les services du SDE35 et les entreprises attributaires des marchés. Ils ont également permis d'améliorer le cahier des charges des marchés de travaux 2019-2022 avec les préconisations réalisées par le bureau de contrôle.

“ DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE GAZ

Le SDE35 a été sollicité en 2017 par deux communautés de communes Roche aux Fées et Couesnon Marches de Bretagne afin d'étudier la possibilité de **créer un réseau de gaz naturel sur leur territoire.**

Par délibération du 6 juillet 2017, le SDE35 a activé sa compétence optionnelle gaz pour pouvoir accompagner ces communes dans le cadre des compétences optionnelles prévues dans ses statuts, le SDE35 peut en effet exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférent au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz, après transfert de cette compétence par les communes traversées.

L'année 2018 a permis de mener les études de faisabilité technique et économique de deux nouvelles concessions de desserte en gaz sur les territoires de Retiers et de Saint-Germain-en-Coglès.

Une consultation pour la concession de la desserte en gaz sur le territoire de Saint-Germain-en-Coglès a été lancée le 20 décembre 2018. L'année 2019 permettra de mener cette négociation et de **poursuivre les études de faisabilité technique et économique d'une nouvelle concession de desserte en gaz sur le territoire de Retiers.**

“ PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le déploiement du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques lancé en 2016 s'est achevé fin 2018 avec la mise en service de 103 bornes de recharge. Désormais, le réseau Béa intègre les bornes de Rennes Métropole et couvre ainsi tout le département d'Ille-et-Vilaine.

1,2 millions d'euros, c'est le montant global de l'investissement pour le déploiement du réseau Béa : 50% c'est la part financée par le SDE35 / 35% c'est la participation des aides de l'Etat via l'ADEME / 15% c'est la participation de la Région Bretagne

A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement (maintenance, supervision et énergie) pris intégralement en charge par le SDE35 (212 000€ en 2018). A compter de 2019 et comme prévu depuis le démarrage du projet, le réseau de bornes deviendra payant pour les utilisateurs. Les frais de recharge ne couvriront pas la totalité des frais d'exploitation des bornes. **Par ce choix, le SDE35 confirme son engagement et son soutien dans le développement de la mobilité électrique.**

Déploiement des bornes au 31/12/18
103 bornes Béa en Ille-et-Vilaine



Statistiques d'utilisation

Les statistiques d'utilisation des bornes sont transmises mensuellement aux communes concernées grâce à la connectique et la supervision mise en place.

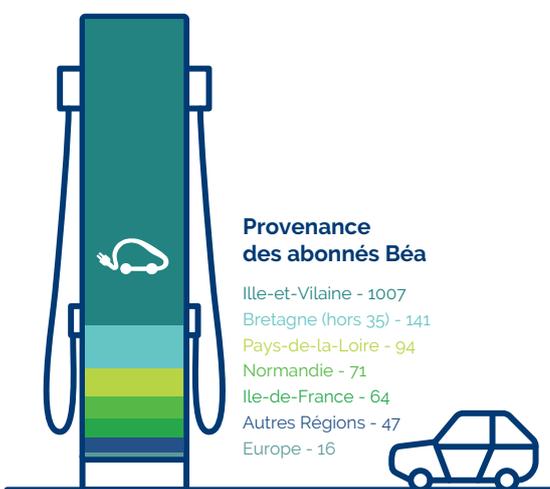
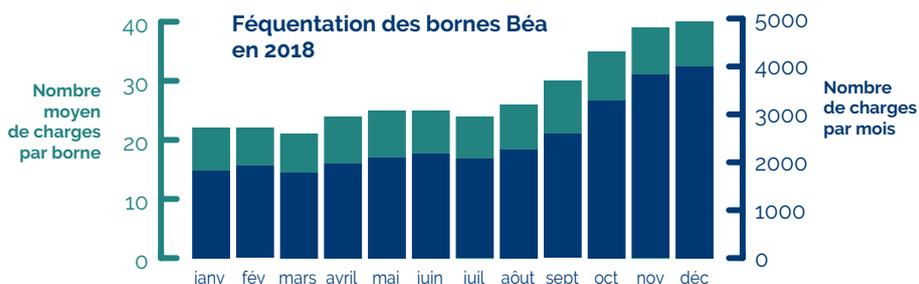
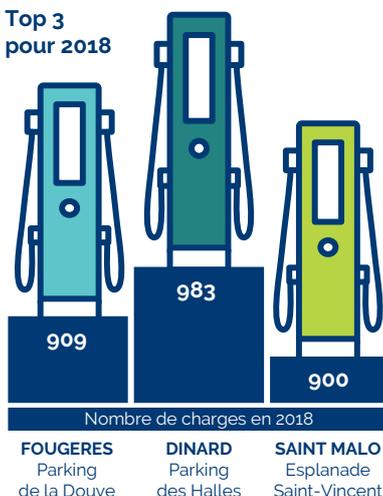
Elles montrent une progression régulière du nombre de charges qui prouve **l'appropriation du réseau de recharge par les utilisateurs**. En revanche, on constate une forte disparité d'utilisation d'une borne à l'autre.

1 440 abonnés 31 062 charges réalisées en 2018

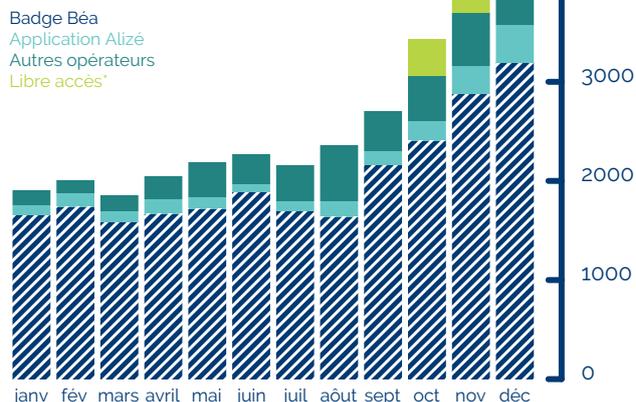
415 000 kWh c'est la quantité d'énergie délivrée sur les bornes, contre 203 000 kWh en 2017

28 charges par borne en moyenne (82 charges pour la borne la plus utilisée)

Top 3 pour 2018



Mode d'accès au service



* Certaines bornes de Rennes Métropole ont temporairement été laissées en libre accès lors de leur intégration au réseau Béa

En 2018, le SDE35 a signé des accords d'itinérance avec d'autres opérateurs de mobilité afin de permettre à de nouveaux utilisateurs d'accéder aux bornes Béa avec leur badge habituel. 14 % des charges ont été réalisées en itinérance.



Intégration des bornes de Rennes Métropole

La nouveauté de 2018, c'est l'intégration des bornes de recharge de Rennes Métropole dans le réseau Béa. Désormais le réseau compte 103 bornes dont 12 bornes de la Métropole (10 bornes normales/accélérées et 2 bornes rapides). Cette intégration permet de **proposer une même qualité de service aux utilisateurs** puisque que les bornes de la Métropole ne bénéficiaient pas jusqu'à présent des services complémentaires proposés par le réseau Béa telle que la supervision, la géolocalisation et la maintenance assurée 24h/24.

135 000 euros c'est le montant des travaux préalables de mise à niveau, pris en charge par Rennes Métropole, avant l'intégration des 12 bornes au réseau Béa.



Mutualisation du service de mobilité

Les départements du 22, 29 et 35 ont choisi de mutualiser la gestion de l'exploitation, de la maintenance et de la supervision de l'ensemble de leurs bornes. Un nouveau marché commun a été lancé en 2018 et a été attribué au prestataire IZIVIA qui exploitera le service à compter de 2019, ainsi qu'au groupe Citeos qui est en charge de la maintenance des bornes. **Cette mutualisation a permis de faire baisser les charges d'exploitation et d'intégrer le réseau Béa à un réseau plus large nommé « Ouest Charge ».**

Mise en oeuvre de la tarification du service

Durant l'année 2018, un groupe de travail conjoint entre les trois syndicats bretons (22, 29, 35) et le Pôle Energie Pays-de-la-Loire a permis de mettre en place une tarification unique sur l'ensemble de ces réseaux, applicable à compter du 1^{er} avril 2019 en Ile-et-Vilaine.

Le tarif de recharge est différencié selon le type de borne, en fonction de la puissance délivrée :

- Borne normale-accélérée : 0,20 € TTC / kWh
- Borne Rapide : 0,30 € TTC / kWh
- Les non-abonnés peuvent également accéder au service, avec un surcoût d'accès d'un euro par session de charge

Grâce à cette tarification unique, ainsi que la signature d'accords d'interopérabilité entre les différents réseaux, les usagers peuvent effectuer une recharge sur l'ensemble des bornes, sans surcoût.



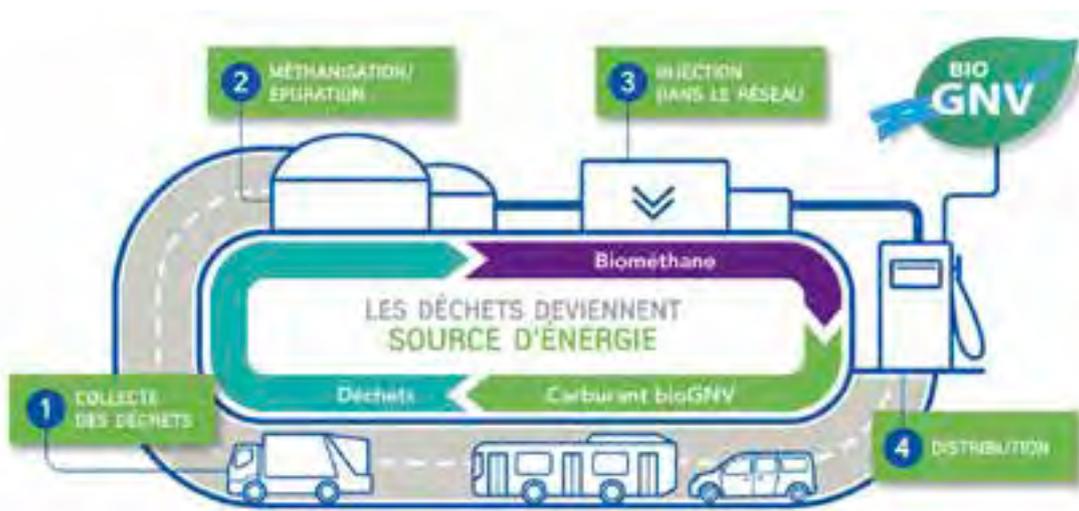
“ DÉVELOPPER LA MOBILITÉ GAZ

Un soutien de l'ADEME

En 2017 et 2018, les syndicats départementaux d'énergie bretons ont été lauréats des appels à projets nationaux ADEME/CGI pour la **mise en place d'un réseau breton de stations d'avitaillement GNV et pour le soutien à l'achat par les transporteurs de tracteurs/porteurs**. 4 stations sont prévues en Ille-et-Vilaine. Ce programme de maillage régional est soutenu par l'ADEME et le CGI, qui ont accordé en 2018 **une aide de plus de 3 millions d'euros pour soutenir l'achat de véhicules roulant au GNV**.

Le BioGNV, un carburant 100% écologique

C'est la version renouvelable et bas carbone du GNV, produit par méthanisation. L'engagement du SDE35 dans le domaine du GNV s'associe à son engagement dans le domaine de la méthanisation, avec l'objectif de permettre à tous les méthaniseurs bretons d'avoir accès à l'injection, directement sur le réseau ou par portage, afin de mettre en place un nouvel écosystème de production et d'utilisation de **carburant vert, 100 % écologique et produit localement via la valorisation d'effluents d'élevage et de déchets**.



Source : GRDF

Les atouts du développement d'un réseau de stations d'avitaillement GNV – BioGNV :

- Un carburant adapté pour les poids lourds / bus / autocars
- Très faible émission de particules
- Bas carbone si méthane issu de production locale : bio-GNV

6 projets de stations GNV à l'étude

En 2018, le SDE35 a mené deux études de faisabilité sur les sites de Liffré et de Noyal-sur-Vilaine.

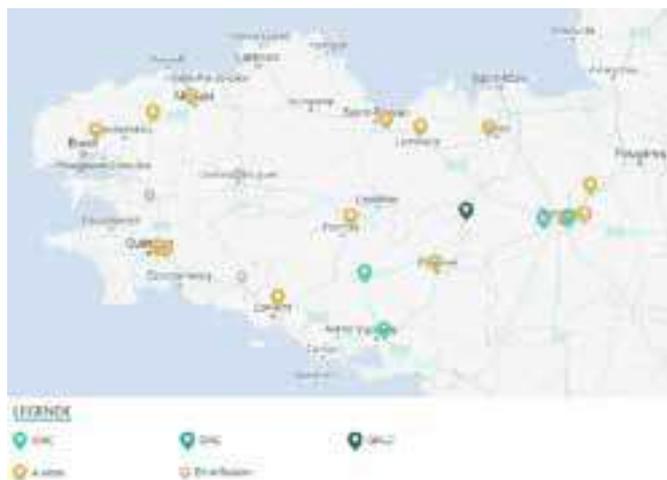
Pour Liffré, les discussions sur le foncier sont en cours avec la copropriété concernée. La station sera couplée à une aire de service qui sera réalisée par Liffré Cormier Communauté, ce qui sera un plus pour la station mais qui retarde un peu sa réalisation.

Pour Noyal-sur-Vilaine, le projet qui était bien avancé a dû être arrêté, suite à un projet concurrent développé par Air Liquide qui a refusé tout accord de co-développement. Des études de faisabilité sur cinq autres sites ont été initiées fin 2018 : Bédée, Tinteniac, Saint-Malo agglomération, Noyal-Chatillon et Montgermont. Une réflexion sur Janzé est également en cours en lien avec le projet hydrogène de l'EPCI.



Un enjeu régional

Suite à la mise en service d'une première station à Vannes, le projet Bretagne Mobilité GNV entrera en 2019 dans la phase opérationnelle de construction et de mise en service d'une nouvelle série de stations. La phase de construction sera portée par Energ'iv, via sa participation à Bretagne Mobilité GNV, entité regroupant les 4 SEM d'énergie bretonnes. Energ'iv a notamment lancé fin 2018 un premier appel d'offre afin de désigner une maîtrise d'oeuvre sur les stations situées en Finistère, en Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine (15 stations au total). La construction et l'exploitation des stations feront, par la suite, l'objet de marchés dédiés. Le but poursuivi : proposer aux constructeurs et aux fournisseurs un marché attractif de plusieurs stations conçues de manière similaire.



DÉVELOPPER LA MOBILITÉ HYDROGÈNE

La mobilité de demain sera nécessairement plurielle tant sur le plan modal que sur le plan technologique. Électrique, GNV, hydrogène, chacune de ces technologies présente des externalités positives et co-bénéfices intéressants et complémentaires notamment vis-à-vis de la gestion des réseaux et de l'intégration des productions locales d'EnR. A ce titre, l'hydrogène se révèle particulièrement prometteur comme solution de stockage des énergies renouvelables mais également comme élément de connectivité des réseaux électriques et gaz permettant de créer de véritables écosystèmes énergétiques locaux.

Aussi, en 2018, le SDE35 a accompagné ou initié trois projets autour de la mobilité hydrogène intégrant une notion d'écosystème H2 :

- Une étude menée par Roche aux Fées Communauté autour des opportunités permises par l'hydrogène sur son territoire : station d'avitaillement véhicules à court ou moyen termes et train hydrogène sur la ligne Rennes – Châteaubriant à moyen ou long terme
- Le projet H2X sur Redon Agglomération avec un consortium d'entreprises du secteur
- Un projet de station d'hydrogène produit à partir d'énergie hydroélectrique des réseaux d'eau potable avec Eau du Bassin Rennais

Focus sur PROJET H₂ AU FIL DE L'EAU

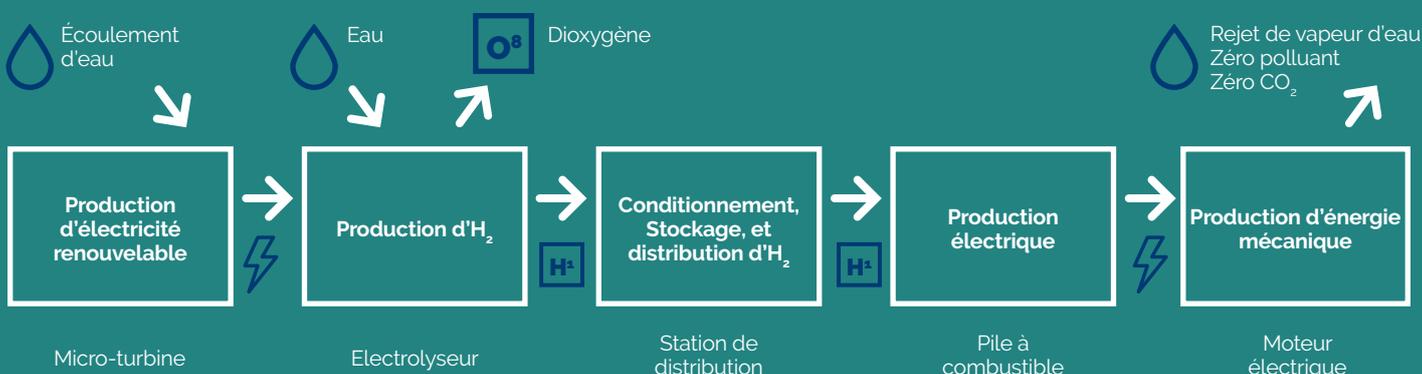
Lieux : Site des Gallets à Rennes

Partenaires : La collectivité Eau du Bassin Rennais, la SPL Eau du Bassin Rennais, Rennes Métropole, le SDE35 et sa SEM Energy'IV, ENGIE, KEOLIS et ERH2-Bretagne

Budget estimé : 1,4 millions d'€

Caractéristiques du projet : L'une des innovations consiste à centraliser sur un même site une unité de production d'électricité hydraulique, une unité de production d'hydrogène « vert » et une station de distribution d'hydrogène pour des véhicules, et à rendre autonome en énergie un service de distribution d'eau potable. Première station H₂ d'Ille-et-Vilaine, cette initiative est conçue comme la première brique d'un futur réseau de distribution d'H₂ à vocation de mobilité.

L'électricité est produite par deux microturbines placées sur le réseau d'adduction d'eau potable qui permettent d'alimenter l'électrolyseur qui produit de l'hydrogène « vert » par électrolyse, celui-ci qui alimente à son tour la flotte de véhicules électriques équipés de piles à combustible et réservoirs à hydrogène.



“ PARTICIPER À LA STRATÉGIE DE RENNES MÉTROPOLE SUR LA QUESTION DES MOBILITÉS DE DEMAIN



Rennes Métropole a été présélectionnée dans le cadre de l'appel à projet national « Territoires d'innovation ».

Un consortium d'acteurs privés et publics a été mobilisé pour travailler collectivement sur ce projet qui présente Rennes Métropole comme **territoire précurseur en termes de nouvelles mobilités et à la pointe de la transition numérique**.

Le SDE35 est partie prenante de ce projet et pilote un cas de modélisation de réseaux permettant de croiser production d'énergie, réseaux électriques et gaz, et mobilité. L'objectif est de parvenir à identifier la stratégie du choix des vecteurs d'énergie pour répondre aux besoins de

mobilité du territoire, en prenant en compte les évolutions du parc de véhicules électriques et des installations de recharge, les flux de déplacement, les capacités de production du réseau de gaz, d'électricité, etc. Cette étude de modélisation a été confiée à la start up ForCity qui devrait fournir d'ici avril 2019 une première maquette. Le SDE35 bénéficie également d'une partie des subventions dédiée à cet appel à projets afin de faire émerger plusieurs projets privés-publics autour des mobilités bas-carbone.

S'agissant d'un appel à projets, dont l'aboutissement est par nature non garanti, les projets sont construits afin de pouvoir tout de même émerger en cas de refus de la candidature.

Mission 3 : Développer les énergies renouvelables



Les enjeux du développement des énergies renouvelables en Bretagne, et plus particulièrement en Ile-et-Vilaine, sont importants, au vu du retard pris avec les objectifs fixés par le SRCAE.

Aujourd'hui moins de 10% de l'énergie électrique consommée en Ile-et-Vilaine est d'origine renouvelable, et ces taux sont encore plus faibles pour le gaz.

Afin de concourir activement à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique, le SDE35 a créé sa filiale 100% EnR. **Energ'iV a pour objectif de massifier le développement des projets d'énergies renouvelables, tout en accompagnant les communes et les EPCI pour développer le potentiel en énergie renouvelable de leur territoire.**



MOYENS

	Dépenses	Recettes
Créer une entreprise publique locale énergies renouvelables (SEML)	2 095 040,20 €	-
Initier des achats d'énergies renouvelables groupés	10 409,66 €	-
Soutenir des projets d'ENR (hors SEM)	-	-
Favoriser le développement de boucles d'autoconsommation	-	-
Développer et accompagner des projets de réseau de chaleur	-	-
	2 105 449,87 €	-

CHIFFRES CLÉS EN 2018

2 prises de participation d'Energy'iv en 2018 (méthanisation de Janzé et centrale photovoltaïque au sol de Pont-Péan)

6 adhérents au groupement d'achat d'énergie 100% EnR (marché avec Enercoop)

28 études de potentiel photovoltaïque réalisées en 2018

1 projet de boucle d'autoconsommation accompagnée par le SDE35

5 collectifs citoyens accompagnés par Energy'iv



CRÉER UNE ENTREPRISE PUBLIQUE LOCALE ÉNERGIES RENOUVELABLES

Naissance d'Énerg'iv

Création le 7 septembre 2018
Un capital de 6 millions d'euros

32%

Concourir activement à l'atteinte de l'objectif de 32% d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'ici 2030

120 Gwh/an

Production annuelle estimée sur le portefeuille de projets intégrés à Énerg'iv

Les objectifs

- Massifier le développement des **énergies renouvelables**
- Faciliter la réalisation des **projets émergents**
- Favoriser l'**implication des citoyens** dans les projets
- Favoriser l'**acceptation des projets**, notamment dans le domaine éolien : pédagogie auprès des habitants, assurance que les recettes resteront sur le territoire, etc
- Accélérer et optimiser les études de raccordement ENEDIS et GRDF
- Sensibiliser les EPCI au potentiel en énergie renouvelable de leur territoire et leur permettre de garder la main sur la valeur de ce potentiel (ex : maîtrise foncière) par le portage d'études prospectives (éolien, réseaux de chaleurs, etc.)
- Coupler les projets de méthanisation aux projets de stations GNV portés par le SDE35

Les partenaires d'Énerg'iv

Énerg'iv a été fondée par **trois grands acteurs de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine** que sont le SDE35, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole. Ils ont souhaité ensemble s'associer avec la Banque des Territoires et des partenaires bancaires que sont la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel Arkea.



64,2%



6,7%



5,8%



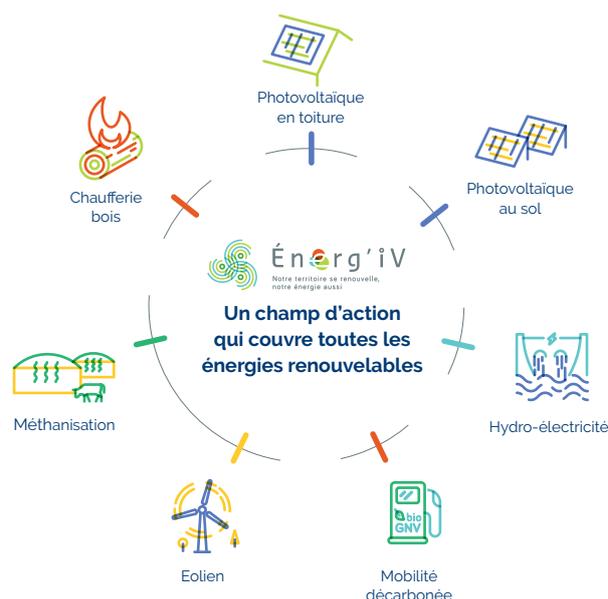
13,3%



10%

Projets développés

Le champ d'actions d'Energ'iV permet de couvrir l'ensemble des énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, méthanisation, bois, hydro-électricité, mobilité bas carbone (électricité, GNV, hydrogène).



Aussi, dès 2018 Energ'iV développe ou co-développe plus d'une cinquantaine de projets de toutes natures : privés, publics, citoyens, méthanisation, éolien, photovoltaïque, etc.

Elle accompagne et soutient également 5 collectifs citoyens. Ce dynamisme s'est concrétisé par deux prises de participations sur le dernier trimestre 2018 :

- Le projet de méthanisation de Janzé développé par la société ENERFEES
- Le projet de centrale photovoltaïque de Pont-Péan développé par la société MARC Energies

INITIER DES ACHATS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES GROUPÉS

Lors du dernier groupement de commande d'électricité réalisé fin 2017, le SDE35 a proposé **une offre d'électricité d'origine 100 % renouvelable**, attribuée au fournisseur Enercoop, pour 14 sites d'une puissance supérieure à 36 kVA, intégrant les 9 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques installées par le SDE35 et 5 bâtiments municipaux (Laillé, Le Rheu, Guipel, La Chapelle-Thouarault, St-Jacques de la Lande). Un bâtiment et 3 bornes sont venus compléter les sites initiaux.

Fin 2018, le SDE35 a proposé d'inclure dans le lot « énergie renouvelable » du prochain groupement de commande énergie les sites volontaires inférieurs à 36 kVA.



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE BOUCLES D'AUTOCONSOMMATION

En 2018, le SDE35 a accompagné plusieurs projets d'autoconsommation (Langouët, Melesse, Le Ferré...) tout en suivant l'actualité technique et réglementaire sur ce sujet émergent. Cette démarche devrait aboutir en 2019 avec le **premier projet d'autoconsommation collective en Ille-et-Vilaine à Langouët**. La SEML du SDE35 supportera l'investissement de l'outil de production à hauteur de 20 000 €. Cette opération permettra d'alimenter en circuit-court l'école, la mairie et la bibliothèque, ainsi qu'une dizaine d'habitants de la commune.

Ce projet intégrera plusieurs innovations à la fois techniques et organisationnelles :

- production sur tracker
- système de répartition dynamique de la production par une technologie blockchain
- création d'une Personne Morale Organisatrice regroupant producteur et consommateurs

Mission 4 : Développer la relation aux usagers



L'énergie est un élément clé de la compétence communale, fortement liée à la compétence d'urbanisme.

En tant qu'aménageur territorial, le SDE35 se doit d'associer les usagers aux décisions importantes qu'il prend pour l'aménagement du territoire, et ce dans une logique

d'optimisation de la production et de la consommation d'énergie.

La mise en place et l'animation d'instances de concertation participent à cette démocratie de proximité.

Le SDE35 est également le garant de la relation aux usagers mise en place par Enedis et EDF dans le cadre du contrat de concession et il est amené à intervenir lors de médiation ou de rappel à la règle.

Une attention particulière est portée sur le suivi du déploiement des compteurs Linky.



MOYENS

	Dépenses
Faciliter la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)	4 965,43 €
Soutenir et accompagner des projets décentralisés de coopération internationale dans le secteur des énergies	34 734,68 €
Assurer le suivi des réclamations	39 426,77 €
Aider les usagers en situation de précarité énergétique	97 363,07 €
	176 489,96 €

CHIFFRES CLÉS EN 2018

4 nouveaux membres associatifs ont rejoint la commission des usagers

3 projets de coopération décentralisée subventionnés en 2018 pour un montant total de 29 000€

95 000€ pour lutter contre la précarité énergétique dans le 35



“ FACILITER LA PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS À LA VIE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rôle et composition

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est obligatoire pour les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants. Le législateur a souhaité, au moyen de cette commission consultative, **placer l'usager au coeur des missions des services publics locaux.**

Le SDE35 a mis en place cette commission, composée de 2 collèges : le collège des élus et celui des « associations locales », **ce dernier regroupant des associations de consommateurs, des associations environnementales et des chambres consulaires.**

De nouveaux membres

En 2018, dans le cadre de la création d'Energ'iV et du développement des compétences dans les EnR, la CCSPL a accueilli de nouveaux membres associatifs impliqués dans les enjeux de transition énergétique : l'Association des méthaniseurs de France, l'APEPHA (Agriculteurs Producteurs d'Electricité Photovoltaïque Associés), l'EPV (Energies citoyennes en Pays de Vilaine), COURANT ALTERNATIF pour IVINE (France Nature Environnement Ille-et-Vilaine).

Les 2 réunions CCSPL organisées en 2018 ont permis d'aborder les sujets suivants : présentation des rapports d'activités des concessionnaires Enedis et EDF, création de la SEM Energ'iV, information sur le chèque énergie, intervention d'un représentant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur la pollution lumineuse.

“ PARTICIPER AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT POUR AIDER LES POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ À FAIRE FACE À LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE

En 2018, le SDE35 maintient sa participation au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 95 000 euros.

Le SDE35 participe aux comités d'orientation organisés par le conseil départemental en charge du pilotage de ce dispositif d'aides aux populations en situation de précarité énergétique. **Sur le département, 3,8 millions d'euros d'aides ont été engagées en 2017 sous forme de subventions ou de prêts, dont 1,5 millions au titre des impayés d'énergie.**

Autre volet de la précarité énergétique : **le SDE35 assure depuis 2014 le contrôle des Tarifs de Première Nécessité (TPN)**, prérogative introduite par la loi Brottes de 2013. En 2017, près de 33 400 foyers ont bénéficié des TPN en Ille-et-Vilaine. Sur 13 fournisseurs contrôlés par le SDE35, 4 ont appliqué cette tarification sociale, 5 n'ont pas enregistré d'usagers en situation de précarité et 4 fournisseurs n'ont pas transmis les données requises malgré de nombreuses relances du SDE35. Le 1^{er} janvier 2018 le dispositif du Chèque Energie a été lancé, il remplace les TPN et met fin aux prérogatives de contrôle du SDE35.

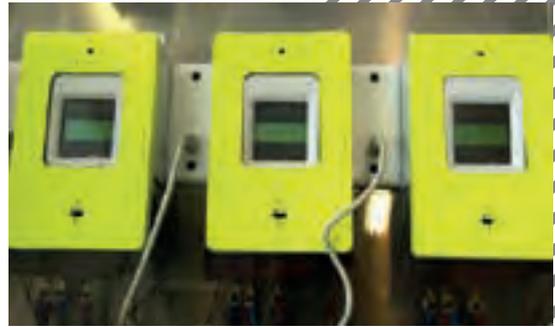


“ ASSURER LE SUIVI DES RÉCLAMATIONS (CONCESSION)

Le SDE35 a mis en place depuis plusieurs années un **suivi des réclamations des usagers du service**, qu'elles concernent les actions menées par le SDE35 (travaux) ou le service d'exploitation d'Enedis.

Le SDE35 s'engage à répondre à toute réclamation en apportant une réponse adaptée.

La forte hausse 2018 (77 réclamations) est liée aux courriers de refus de pose du compteur Linky pour lequel les usagers reçoivent une réponse écrite accompagnée de la note « Linky » réalisée par le SDE35 et mise à jour régulièrement. Cette note est disponible sur le site internet du SDE35 et distribuée tout au long de l'année aux élus lors d'évènements organisés par le syndicat.



“ SOUTENIR ET ACCOMPAGNER DES PROJETS DÉCENTRALISÉS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Zoom sur quelques projets 2018

La loi Oudin-Santini-Pintat autorise les syndicats d'énergie à affecter 1 % de leur budget à des projets de coopération décentralisée. En 2018, le SDE35 a soutenu 5 projets portés par 4 associations.



ASSOCIATION ACRPD

- **Projet** : Construction d'une chambre froide solaire afin d'assurer la conservation de pommes de terre
- **Commune partenaire** : Rennes
- **Lieu** : Mopti, au Mali
- **Bénéficiaires** : 170 adhérents de la coopérative
- **Puissance installée** : 8 100 Wc
- **Subvention du SDE35** : 10 000 € pour un projet global de 108 110 €



ASSOCIATION TERIA

- **Projet** : Forage avec pompage solaire pour alimenter en eau une école et les hameaux environnants + éclairage avec stockage d'énergie pour l'école
- **Commune partenaire** : Chartres-de-Bretagne
- **Lieu** : Ecole de Kouanga, à Nandiala, au Burkina Faso
- **Bénéficiaires** : 700 personnes
- **Production solaire annuelle estimée** : 2 500 kWh
- **Subvention du SDE35** : 5 000 € pour un projet global de 23 780 €



ASSOCIATION AESCD

- **Projet** : Alimentation électrique par panneau solaire d'une maternité (éclairage, ventilation, froid, électricité)
- **Commune partenaire** : Cesson-Sévigné
- **Lieu** : Village de Dankassari, au Niger
- **Bénéficiaires** : environ 70 femmes/mois
- **Production solaire annuelle estimée** : 1 200 kWh
- **Subvention du SDE35** : 3 000 € pour un projet global de 6 300 €

Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences



Grâce à son assise départementale, le SDE35 est en capacité d'apporter un appui technique aux collectivités dans ses domaines de compétence et de favoriser les mutualisations.

**Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire
et à la cohésion territoriale.**

Cette action passe notamment par des contributions aux 18 PCAET (Plans Climat Air Energie Territorial) engagés par les intercommunalités et l'assistance à la réalisation d'études (schéma de réseaux d'énergie...) ou de nouveaux services (plan corps de rue simplifié...) en partenariat avec les communes, EPCI ou Pays.



MOYENS

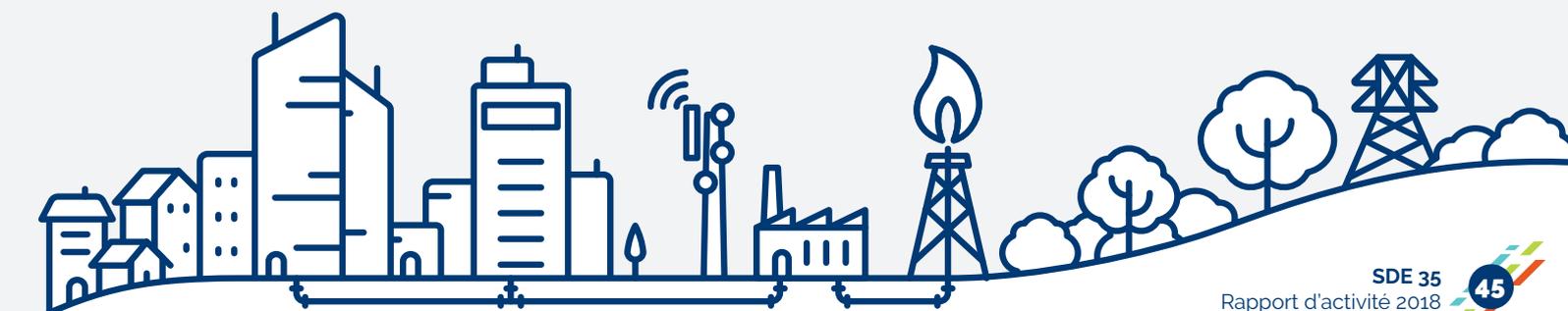
	Dépenses	Recettes
Organiser des groupements d'achat énergie pour les collectivités	23 073,13 €	-
Accompagner la mise en place des PCRS	46 715,33 €	
Accompagner les EPCI sur la voie de la transition énergétique	39 708,09 €	
Contrôler la taxe sur l'électricité pour des tiers	9 340,35 €	4 000,00 €
Mutualiser les travaux et les infrastructures de réseaux	783 710,00 €	726 118,22 €
Favoriser l'Open Data	19 062,74 €	
Contribuer au fonctionnement du PEBreizh	78 724,45 €	58 536,90 €
Participer aux réseaux professionnels	69 220,00 €	
	1 069 554,10 €	788 655,12 €

CHIFFRES CLÉS EN 2018

260 collectivités adhérentes au groupement d'achat d'électricité

186 personnes (élus et techniciens des communes) ont participé aux Rencontres de l'Énergie

1 convention signée avec Orange pour préciser le régime de propriété des installations de communications électroniques



ORGANISER DES GROUPEMENTS D'ACHAT ÉNERGIE POUR LES COLLECTIVITÉS

Pour répondre à de nouveaux besoins et dans l'optique de poursuivre l'optimisation de la commande publique, le SDE35 a dissout le groupement d'achat d'électricité existant et propose **un nouveau groupement de commandes « Energie » permettant à la fois l'achat d'électricité et de gaz.**

Avec ce nouveau groupement, le SDE35 devient l'interlocuteur unique des collectivités et structures publiques d'Ille-et-Vilaine membres et les fournisseurs d'énergie.

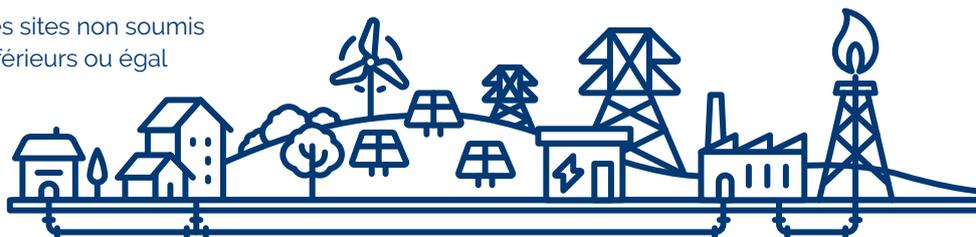
Ce groupement d'achat d'énergie lancera en 2019 des consultations :

- Pour la fourniture d'électricité des sites soumis à l'obligation de concurrence (> 36kVA, ex tarifs jaunes et verts)
- Pour la fourniture d'électricité des sites non soumis à l'obligation de concurrence (inférieurs ou égal 36kVA, ex tarifs bleus)
- Pour la fourniture de gaz

La prochaine consultation pour la fourniture d'électricité aura lieu en 2019 pour une fourniture d'électricité à partir du 1^{er} janvier 2020.

La prochaine consultation sur la fourniture de gaz sera lancée à suivre pour une mise en application au 1^{er} janvier 2021.

Afin d'optimiser encore les achats d'énergie réalisés et d'apporter plus de services aux membres du groupement, le SDE35 a lancé en 2018 une consultation pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des groupements d'achat d'énergie et a testé avec le groupement gaz du SDE22 la procédure d'achat dite « au clic ». **Cette procédure devrait être appliquée aux prochaines consultations.**



Les chiffres clés du groupement d'achat énergie SDE35

Indicateurs d'évaluation	2017	2018
Nombre de collectivités adhérentes	125 (Gaz) 261 (Electricité)	125 (Gaz) 260 (Electricité)
Nombre de sites et total des consommations	767 sites : 83 GWh (Gaz) 631 sites : 63 GWh (Electricité)	804 sites : 84 GWh (Gaz) 638 sites : 63 GWh (Electricité)
Nombre d'adhérents du groupement ayant souscrit l'option à 50 % ou 75 % de garantie d'origine et consommation associée	33 membres représentants 105 sites (chiffres 2016)	36 membres représentants 120 sites
Volume des consommations par option (Base, 50 % et 75 % de garanties d'origine)	Base : - 50 % : - 75 % : -	Base : 48,5 GWh 50 % : 1,5 GWh 75 % : 13 GWh



ACCOMPAGNER LES EPCI SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

La loi de 2015 relative à la transition énergétique a prévu la création d'une Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) entre les syndicats d'énergie et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre inclus dans leur périmètre.

En Ille-et-Vilaine, elle est composée de 36 membres permanents :

- 18 élus représentant les 18 intercommunalités du département
- 18 élus désignés au sein du comité du SDE35

Auxquels s'ajoutent les personnalités compétentes et les experts suivants : Région Bretagne, DDTM, ADEME

Cette commission doit permettre de contribuer à :

- la coordination de l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie
- la mise en cohérence des politiques d'investissement
- faciliter l'échange de données

La réunion 2018 a eu lieu début 2019. Elle a été consacrée essentiellement aux enjeux de la mobilité durable dans les PCAET d'Ille et Vilaine afin d'envisager de quelle manière le SDE35 pouvait accompagner les initiatives des territoires en la matière.

Accompagnement Plan Climat

Au-delà de cette instance, le SDE35 met à disposition des EPCI qui le souhaitent ses moyens humains afin de les accompagner dans la réalisation de leur PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Le PCAET est un **outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser les consommations d'énergie**. Les EPCI de plus de 20 000 habitants sont obligés de développer ce plan pour mener une politique climatique et énergétique locale. Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Le SDE35 a également été missionné par Rennes Métropole en 2018 pour participer à l'appel à projet national Territoire Innovation sur un projet ambitieux de **développement des mobilités intelligentes**. Plus spécifiquement, le SDE35 est en charge de la coordination d'une étude prospective visant à préciser la stratégie de la métropole rennaise en matière de choix des vecteurs d'énergie (électricité/gaz/hydrogène) utilisés pour la mobilité de demain, en intégrant l'impact sur les réseaux et les outils locaux de production d'énergie renouvelable. Ce travail est mené en collaboration étroite avec les autres EPCI du département et notamment Roches aux Fées Communauté et Redon Agglomération.



Garantir la proximité et l'échange grâce aux Rencontres de l'Énergie



Deux fois par an, le SDE35 se mobilise pour organiser, pays par pays, 6 rencontres de l'énergie. Ces temps d'échange sont réalisés en partenariat avec Enedis et permettent **de réunir l'ensemble des délégués communaux et intercommunaux.**

Durant la session du deuxième semestre 2018, des ateliers prospectifs ont été proposés aux élus présents autour de **5 thématiques phares du projet stratégique du syndicat** : le développement des énergies renouvelables (atelier spécifique sur l'offre panneaux solaires), le renouvellement du contrat de concession, les réseaux d'énergie, les mobilités décarbonées, l'éclairage public et les économies d'énergie. 186 élus et techniciens ont répondu présents à ce travail collectif.



CONTRÔLER LA TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ POUR DES TIERS

Depuis 2016, le SDE35 assure pour le compte du Département le contrôle de la TDCFE (Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité). Après un démarrage difficile lié à la multiplication des fournisseurs d'électricité et au temps de collecte des données auprès du département et auprès de certains fournisseurs, **l'année 2018 a permis de consolider la méthode mise en place.**

Des prestations similaires pour des communes percevant la TCCFE sont envisageables afin de **mutualiser les moyens et les techniques de suivi développés par le SDE35 et seront proposées en 2019.**



ACCOMPAGNER LES COMMUNES CONCERNÉES PAR LES PCRS

L'utilisation du PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) comme fond de plan au 1/200 pour les réponses aux DT-DICT relatives aux réseaux sensibles, dont l'électricité et l'éclairage public, est fortement recommandée par les autorités et **deviendra obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026 pour les communes en unités urbaines et du 1^{er} janvier 2032 pour les communes rurales (arrêté modificatif du 26/10/2018).**

Le SDE35 est donc concerné, comme les autres opérateurs de réseaux (GRDF, Enedis, services d'eau, d'assainissement ou de télécommunications...) à travers la commande de travaux et les réponses aux DT-DICT. Il a, à ce titre, co-signé une convention financière avec Rennes Métropole pour contribuer à la réalisation du PCRS sur son territoire.

Au titre de sa mission générale d'assistance à ses membres, le SDE35 pilote le projet de réalisation des PCRS et établit un groupement de commande avec les EPCI pour sa création ainsi que la recherche de contribution auprès des opérateurs de réseaux.

L'année 2018 a permis d'engager un travail de concertation avec l'ensemble des EPCI du département (réunion collective et entretiens individuels) avant la mise en place officielle du groupement de commande prévue fin 2019.



MUTUALISER LES TRAVAUX ET LES INFRASTRUCTURES DE RÉSEAUX



Dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux réalisés par le SDE35, des travaux simultanés d'enfouissement coordonné des réseaux de communications électroniques étaient réalisés jusqu'à fin 2018 à la charge exclusive des communes.

Une convention a été signée en décembre 2018 avec l'opérateur Orange pour préciser le régime de propriété des installations de communications électroniques. Dorénavant, c'est la commune, accompagnée par le SDE35 et en concertation avec Orange, qui choisira de rester ou non propriétaire des fourreaux. Cette convention permet également de formaliser l'engagement d'Orange à accompagner financièrement les démarches d'enfouissement de réseau.

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le département, le SDE35 et ENEDIS ont conventionné avec les différents opérateurs (MEGALIS et BTHD par avenant, Telecom Bretagne, Orange, SFR-Numericable-Completel) pour permettre l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le réseau BT et HTA.

Indicateurs d'évaluation

	2017	2018
Nombre d'opérations réalisées sur le réseau télécom dans le cadre des travaux d'effacement	92	68
Nombre de supports communs utilisés pour le déploiement de la fibre optique	547	1441



FAVORISER L'OPEN DATA

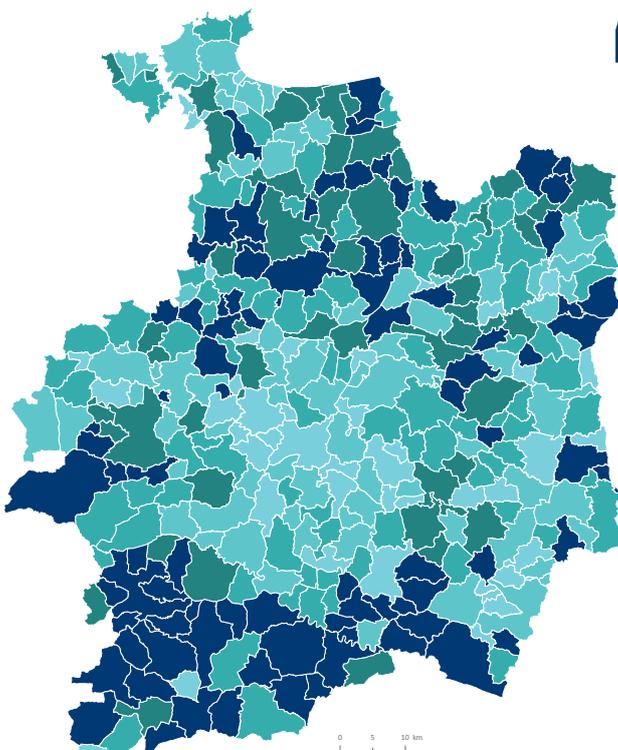
En tant qu'acteur public producteur de données, le SDE35 s'est engagé en 2018 dans plusieurs démarches de mises à disposition de données en open data. La mise en place des nouveaux outils de gestion interne (SIG, GAIOS ...) permettra en 2019 d'accélérer cette démarche.

Critère B toutes causes confondues en 2017

Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)



Sources : BD TOPO © IGN © 2017
Données Concession © SDE35 © Janvier 2019



0 5 10 km



Salon Energycities - Rennes



Congrès des EPL - Rennes



AG AMORCE - Le Havre

Mission 6 : Assurer le contrôle de concessions



Inscrit dans les compétences obligatoires du syndicat, le contrôle du service public délégué aux concessionnaires est le cœur de métier du SDE35. Cette mission consiste à suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires Enedis, EDF et demain les opérateurs gaz, en vérifiant que les moyens et les investissements répondent aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux d'acheminement de l'électricité et du gaz.

Cette mission de contrôle repose à la fois sur :

- un contrôle continu effectué au quotidien à l'appui des déclarations de travaux d'Enedis (et GRDF) et des réclamations des usagers,
- un contrôle périodique effectué à partir des données et informations transmises par les concessionnaires annuellement. Ces données après traitement et consolidation sont analysées par thématique : patrimoine technique, qualité de l'énergie, investissements du concessionnaire et état du patrimoine comptable,



MOYENS

Concession électricité

DÉPENSES

72 280,01 €

RECETTES

814 426,00 €

CHIFFRES CLÉS EN 2018

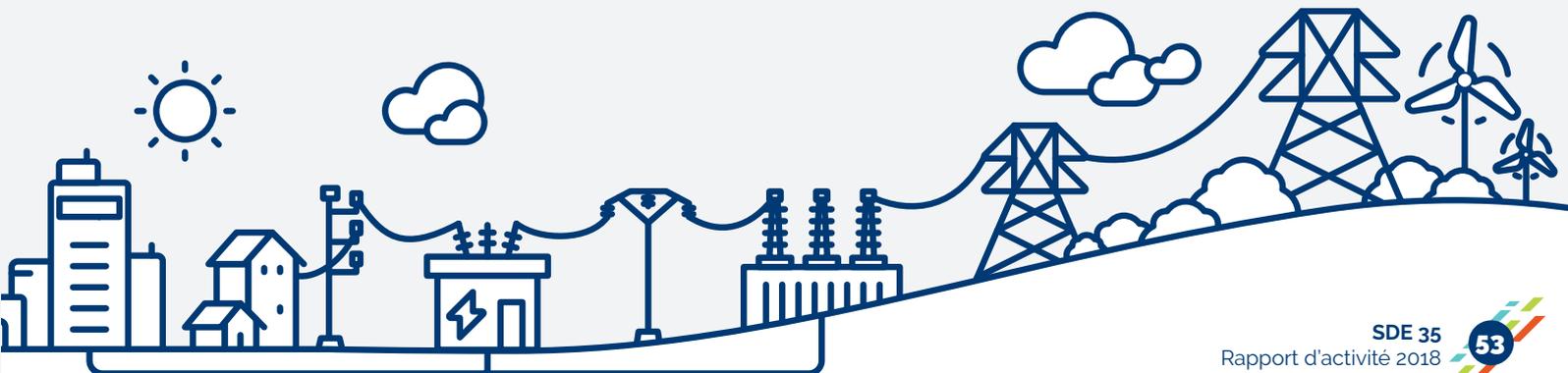
26,5 ans d'âge moyen
des ouvrages

41,5% du réseau BT
souterrain

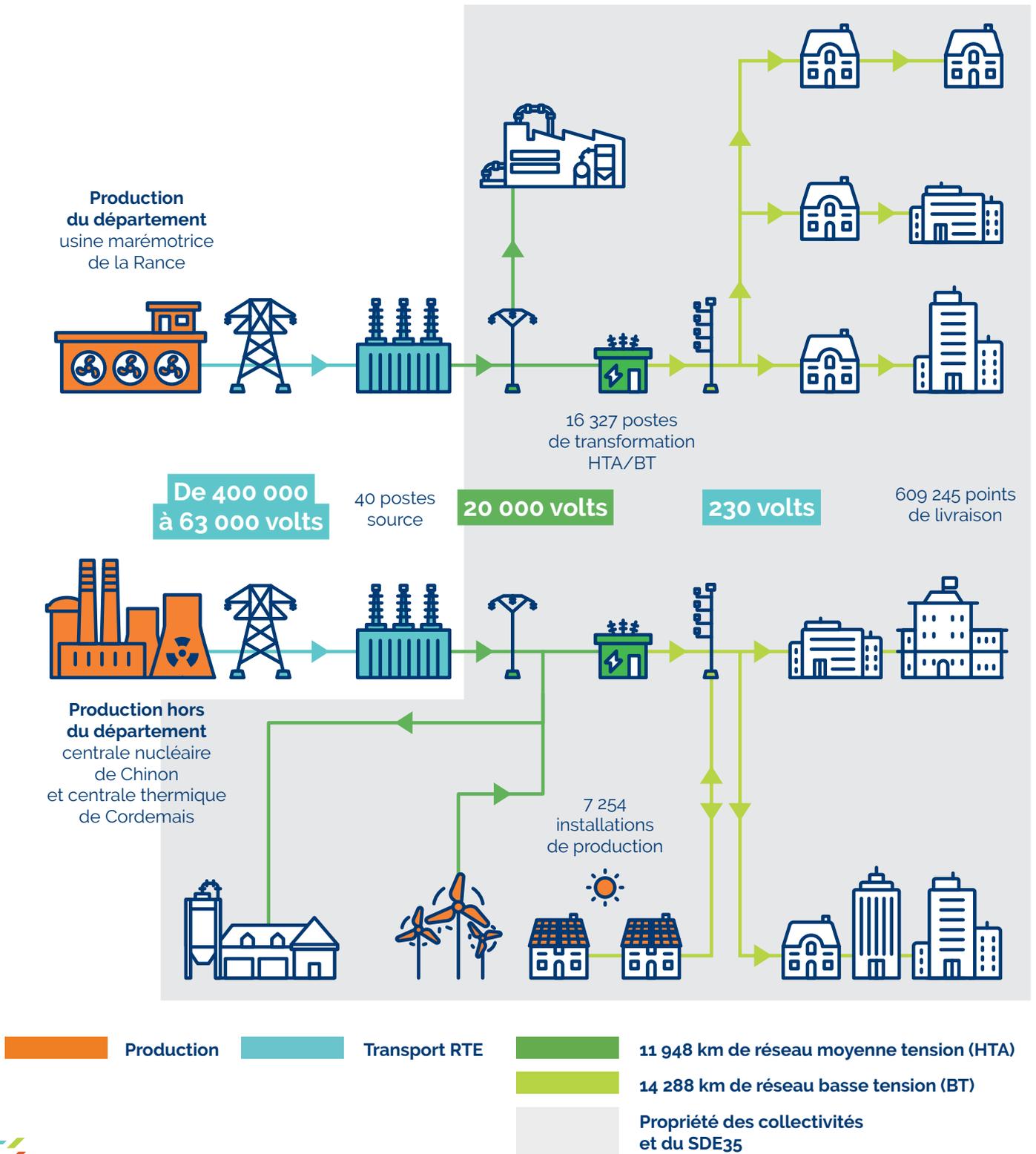
15,6% du réseau BT
« fil nu »

35,6% du réseau HTA
souterrain

998 postes cabines
hautes
(6,2% des postes)



ANALYSER LES ACTIVITÉS DU CONCESSIONNAIRE D'ÉLECTRICITÉ



Les usagers

La population de l'Ille-et-Vilaine, 1 051 779 selon les derniers chiffres de l'INSEE, **connait une progression croissante depuis de nombreuses années.**

Ce développement s'accompagne d'une augmentation régulière du nombre d'usagers du réseau de distribution (+ 1,7 % entre 2017 et 2018) sans évolution pour le nombre de clients HTA, et dans la continuité d'une tendance observée depuis 2009. Le nombre de contrats sur le marché libre continue de progresser au détriment des tarifs réglementés de vente (TRV).

Fin juin 2018, les TRV ne représentaient plus que 78 % des offres pour 36 % de la consommation.

La qualité de l'énergie

Le Critère B est un indicateur qualitatif correspondant au temps moyen de coupure (en minutes) subi par un client alimenté en basse tension. Il se décline en durée moyenne des coupures annuelles (en minutes, par usager).

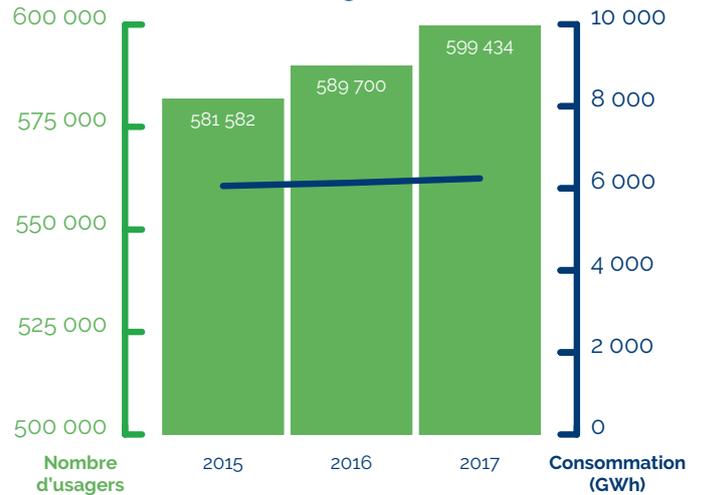
En 2017, le critère B toutes causes confondues s'établit à 76 minutes pour le département dont 56,1 minutes liées aux incidents et 19,8 minutes liées aux travaux. 2 tempêtes ont particulièrement impactés le réseau en 2017 : Egon + 10 mn et Zeus + 18 mn.

Cette valeur rejoint la tendance observée durant les 4 dernières années (moyenne de 76,6 minutes sur la période 2014-2017).

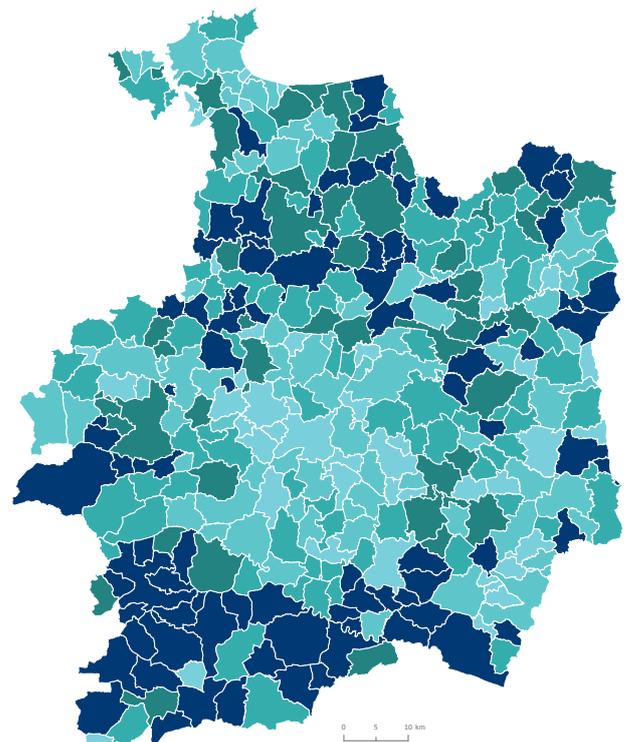
CRITÈRE B

	Moyenne départementale 2016	Moyenne départementale 2017
Incidents	51,2 min	56,1 min
Travaux	19,7 min	19,8 min
Total	70,9 min	75,9 min

Évolution du nombre des usagers sur 3 ans



Critère B toutes causes confondues en 2017



Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)

- = 30
-]30-60[
-]60-120[
-]120-180[
- > 180

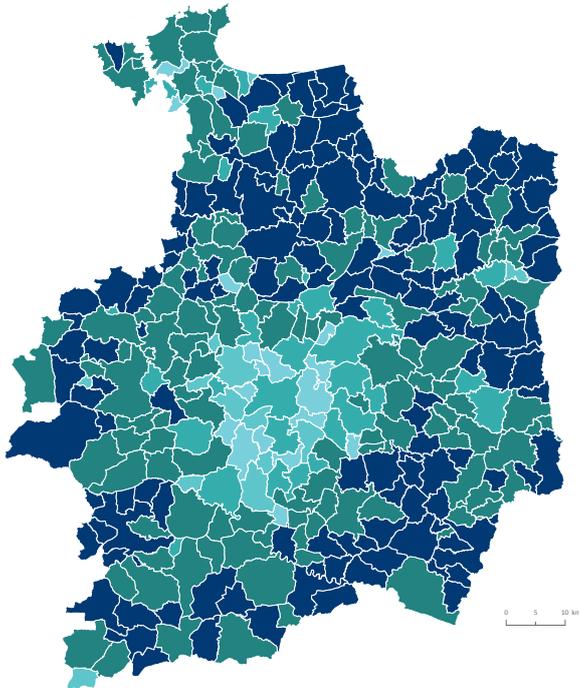
Sources : BD TOPO © IGN © 2017
Données Concession © SDE35 © Janvier 2019

Sécurisation des réseaux électriques

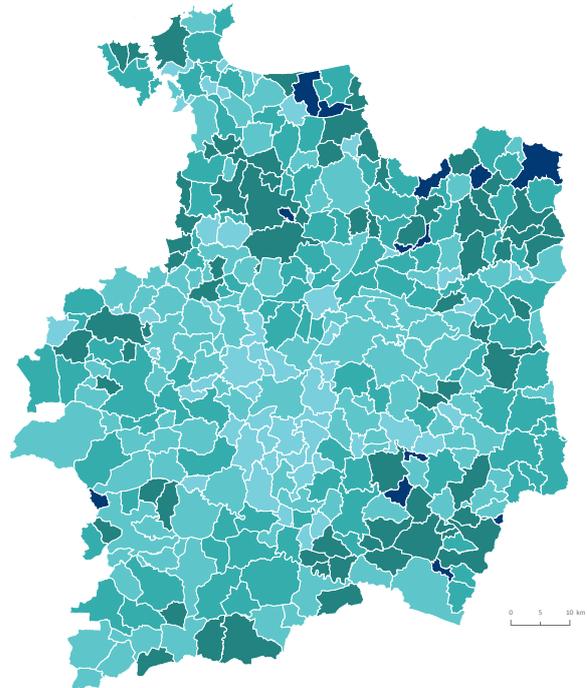
Particulièrement sensibles aux aléas climatiques, les fils nus basse tension sont parmi les câbles les plus âgés du réseau. Leur résorption est un axe prioritaire dans la politique d'investissement du syndicat.

Depuis 2011, 1 136 km de fils nus ont été déposés, soit 34 % du patrimoine concerné (45 % des fils nus faible section).

Fils nus BT en 2011
(moyenne 28%)

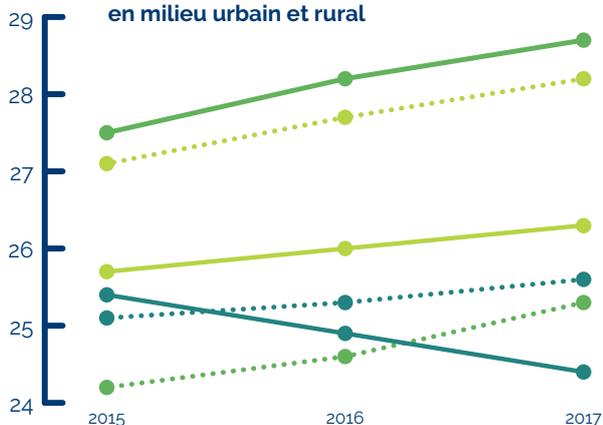


Fils nus BT en 2017
(moyenne 16%)



Taux de fils nus (en pourcentage) ■ = 10 ■]10-15[■]15-20[■]20-30[■ > 30

**Évolution des âges des ouvrages
en milieu urbain et rural**



Le programme d'investissement réalisé par le SDE35 a permis d'inverser la courbe de vieillissement des ouvrages BT dans le secteur rural. Le programme d'investissement d'Enedis bien que conforme aux engagements pris, apparaît comme insuffisant pour enrayer le vieillissement des ouvrages dont il a en charge le renouvellement (HTA et BT zones urbaines).

Ce vieillissement du patrimoine en zone urbaine n'a pas d'effet actuellement sur la qualité de service mais devra être pris en compte dans les futures politiques d'investissement.



—●— Âge HTA rural
...●... Âge HTA urbain



—●— Âge BT rural
...●... Âge BT urbain



—●— Âge poste rural
...●... Âge poste urbain

“ NÉGOCIER LE FUTUR CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession actuel, signé pour 30 ans, prend officiellement fin au 30 juin 2022. Néanmoins, compte tenu de l'accord-cadre conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine et les concessionnaires d'une part, et d'un souhait politique de mener les négociations pour le futur contrat avant les prochaines élections d'autre part, **le SDE35**

travaille depuis 2018 au renouvellement de ce contrat. En novembre 2018, la première commission concession dédiée au renouvellement du contrat s'est réunie. Le SDE35 a également recueilli les avis politiques des élus à l'occasion des Rencontres de l'Energie organisées en novembre et décembre 2018.

“ PILOTAGE D'UNE MISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE

Le SDE35 est le coordonnateur d'un groupement de commande à l'échelle du PEBreizh et pilote des missions de contrôle externalisées au niveau régional. En 2017, 2 premiers audits ont été mutualisés.



AUDIT LINKY

- **Mission :** évaluer le déploiement des compteurs Linky en Bretagne et l'exploitation des données associées.
- **Résultats :** des difficultés dans la préparation des échantillonnages. Un travail et une restitution néanmoins très détaillés et de qualité.



AUDIT RACCORDEMENT PRODUCTEURS

- **Mission :** analyser les aspects technico-économiques des dossiers de facturation du raccordement des producteurs sur la base d'un échantillon de 60 affaires réparties en 15 cas par syndicat.
- **Résultats :** travail d'analyse insuffisant et délais de production de devis souvent dépassés pour les dossiers < 36 kVA ; manque de transparence dans les devis proposés lors des propositions techniques et financières ; plusieurs non conformités dans les facturations avec surévaluation des coûts ; désaccord sur les modalités d'amortissement appliquées par Enedis qui pénalise les droits du SDE35...

Mission 7 : Développer des moyens généraux adéquats



Les évolutions récentes du SDE35 et notamment l'acquisition de nouvelles compétences, impliquent de **faire évoluer les métiers et d'adapter les moyens humains et techniques.**

Pour répondre au mieux à ces nouveaux enjeux, l'équipe du SDE35 s'est étoffée en 2018 avec l'arrivée de 9 nouveaux agents. En 2019, cette tendance va se confirmer avec **7 recrutements prévus.** Pour intégrer ces évolutions, le SDE35 va modifier son organisation interne et proposer à compter du 1^{er} avril 2019 un nouvel organigramme des services.

Un autre défi à relever est celui d'adapter et de vulgariser la communication du SDE35 pour la rendre accessible au grand public.



MOYENS

	Dépenses	Recettes
Percevoir et contrôler la taxe sur la consommation finale d'électricité	515 071,16 €	10 275 448,20 €
Maintenir et développer des systèmes d'information performants	229 299,55 €	32 509,25 €
Services supports	867 748,83 €	273 603,72 €
	1 612 119,53 €	10 581 561,17 €

CHIFFRES CLÉS EN 2018

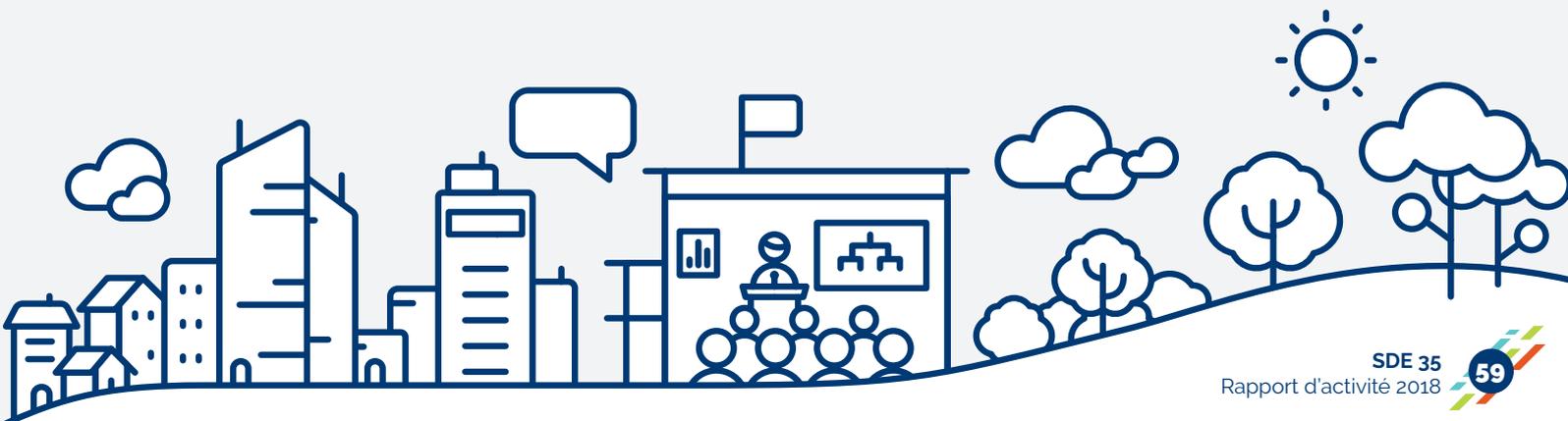
18 appels d'offres publiés

3 CAO organisées

35 articles de presse publiés

9 recrutements en 2018

214 journées de formation réalisées



“ LES FINANCES DU SDE35

Un contexte financier favorable

Le SDE35 bénéficie d'une assise financière solide avec une forte capacité d'autofinancement, qui lui permet de réaliser **un haut niveau d'investissement sur les réseaux d'énergie**, tout en s'engageant de façon conséquente sur les nouveaux enjeux liés à la transition énergétique : mobilité bas carbone, développement des énergies renouvelables, etc. L'objectif du SDE35 est de d'offrir aux communes **un service public de l'énergie efficace et de qualité**.

D'où vient l'argent ?

44,4
millions
d'€
de recettes

45
millions d'€
de dépenses

Taxe sur l'électricité	10 275 448 €
Participations FACE	9 701 507 €
Participation des collectivités et tiers	9 491 129 €
Redevances ENEDIS-EDF	6 075 031 €
Récupération TVA	4 404 176 €
Participation maintenance Eclairage Public	1 183 327 €
Reversement Part Couverte par Le Tarif (PCT) par Enedis	1 104 703 €
Autres recettes	797 523 €
Participation ENEDIS (art. 8)	515 000 €
Subventions état et région bornes de recharge	209 115 €

TOTAL DES RECETTES RÉELLES (HORS RÉSULTAT)

44 434 309 €

24%
de contributions
des communes sur
le budget total
du SDE35



25%
des recettes proviennent
de la taxe sur l'électricité



Où va l'argent ?

DÉPENSES RÉELLES

Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	13 374 273 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	26 646 879 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	2 105 450 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	176 490 €
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 069 554 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	72 280 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	1 612 120 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		45 057 046 €

Zoom sur

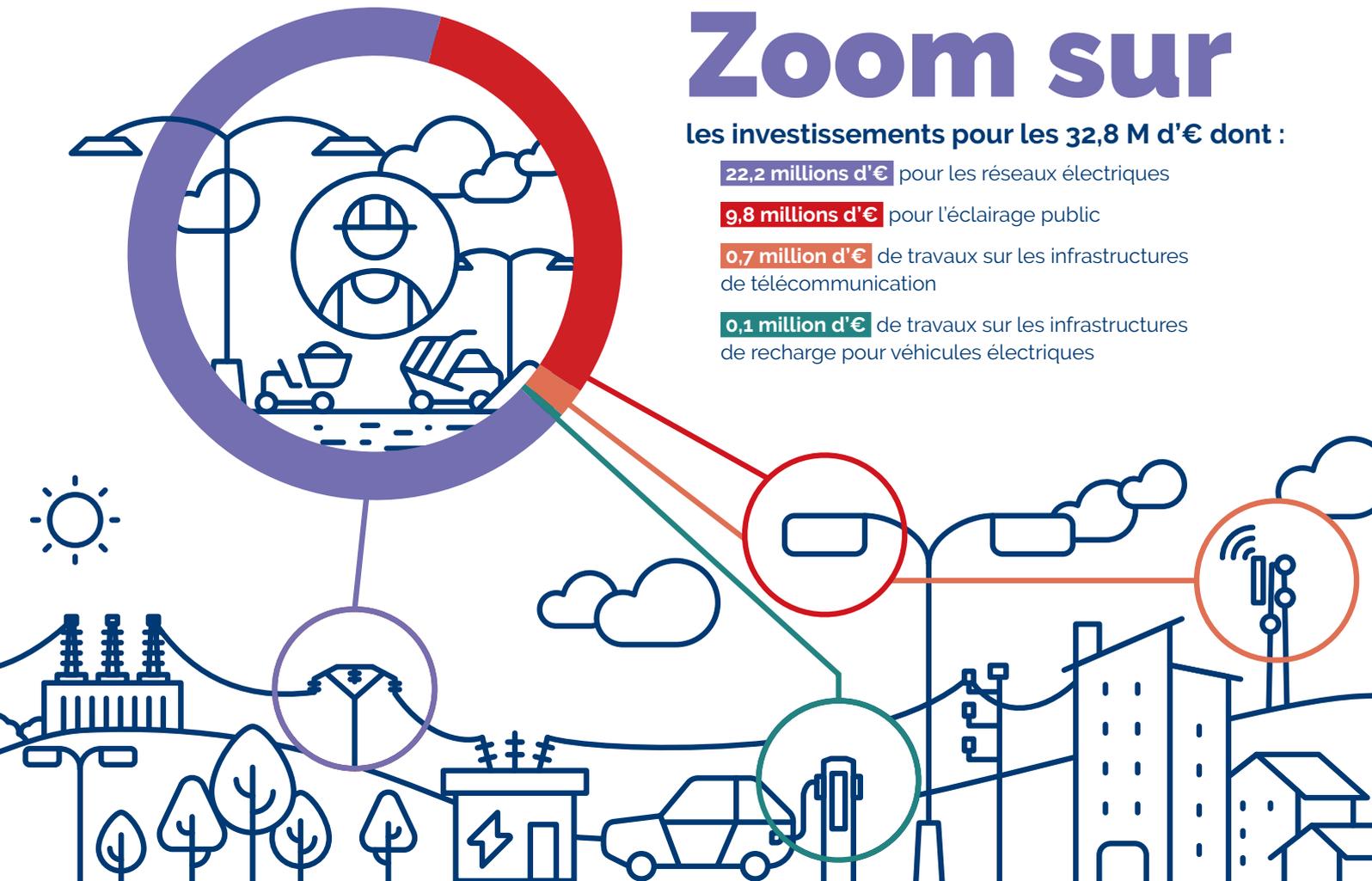
les investissements pour les 32,8 M d'€ dont :

22,2 millions d'€ pour les réseaux électriques

9,8 millions d'€ pour l'éclairage public

0,7 million d'€ de travaux sur les infrastructures de télécommunication

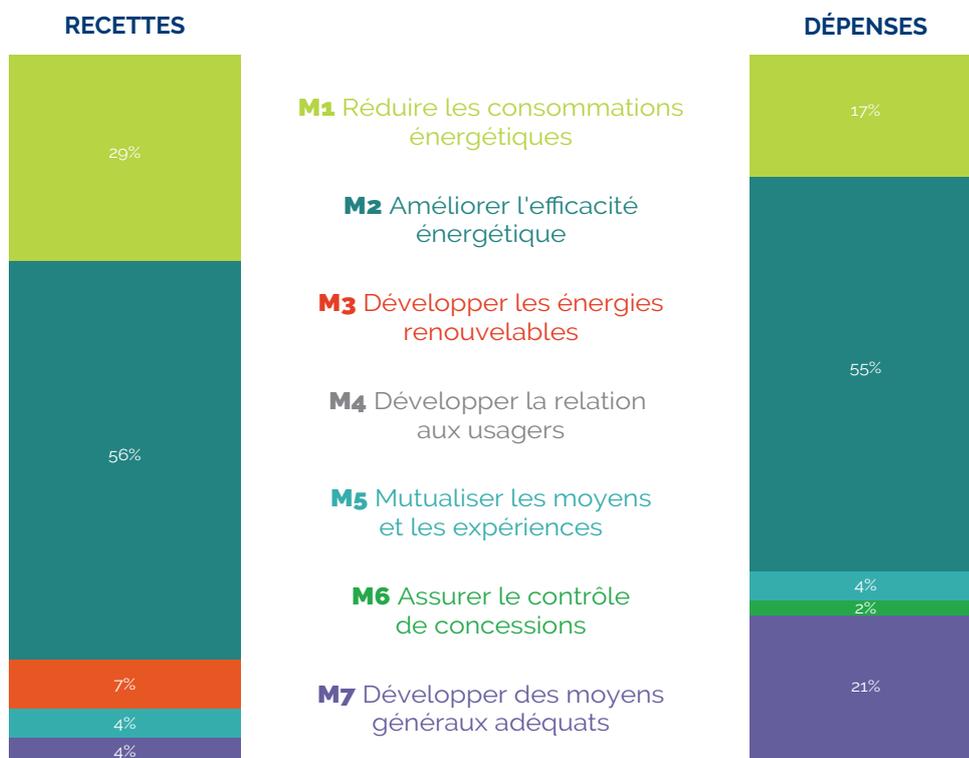
0,1 million d'€ de travaux sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques



Et en 2019 ?

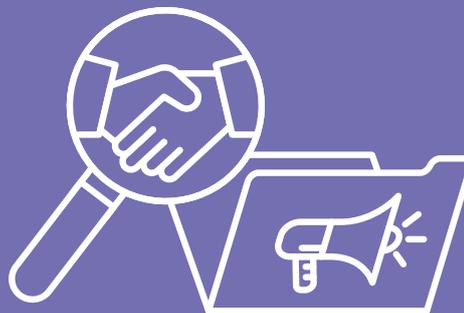
Les dépenses et recettes prévisionnelles par missions

MISSIONS	DÉPENSES	RECETTES
Réduire les consommations énergétiques	16 395 330 €	8 477 009 €
Améliorer l'efficacité énergétique	31 760 125 €	27 167 600 €
Développer les énergies renouvelables	4 017 402 €	173 305 €
Développer la relation aux usagers	171 544 €	-
Mutualiser les moyens et les expériences	2 288 245 €	1 976 693 €
Assurer le contrôle de concessions	105 289 €	805 000 €
Développer des moyens généraux adéquats	2 259 665 €	10 382 133 €
TOTAL	56 997 599 €	48 981 741 €



Focus sur...

LES MARCHÉS PUBLICS EN 2018



L'année 2018 a été marquée par l'aboutissement de la réflexion sur l'organisation des principaux marchés publics liés aux travaux réalisés par le syndicat.

En avril 2018, les élus du Comité ont décidé de replacer le SDE35 dans son rôle de maître d'ouvrage, acheteur direct du matériel d'éclairage nécessaire à ses chantiers. L'objectif de cette internalisation était de mieux formaliser l'achat compte-tenu du montant en jeu (environ 1,5 millions d'€) en optimisant les coûts, maîtrisant les délais et en maintenant une large gamme de choix pour les collectivités.

Objectif atteint : les prix ont globalement baissé et la gamme proposée semble répondre aux attentes.

En mai 2018, ont été validés les marchés de travaux, maintenance, études et gestion patrimoniale des installations d'éclairage public. Ce marché négocié, allotit en 3 secteurs géographiques, dont le montant annuel maximum s'élève à 14,4 millions d'euros concerne pour la période 2019-2022 aussi bien la maintenance que les travaux, ce qui n'était pas le cas précédemment.

Enfin, en septembre 2018, ce sont les marchés d'études et de travaux de réseaux électriques et travaux annexes qui ont été relancés pour une période de 4 ans. Cet accord-cadre à bons de commandes a été passé en appel d'offres ouvert et concernait 19 lots financiers d'un montant maximum annuel de 3 millions d'€.

DES ACHATS RESPONSABLES

Dans ces nouvelles consultations, le Syndicat s'est imposé la mise en oeuvre de critères relatifs aux démarches environnementales et responsables des entreprises. Au-delà de la définition des besoins, le SDE35 s'attache à intégrer dans ses consultations des critères sociaux et environnementaux.

LES MOYENS HUMAINS : UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

L'équipe du SDE35 rassemble des profils variés et complémentaires aussi bien techniques qu'administratifs répartis en 9 pôles : les moyens généraux, la communication, systèmes d'information, le SIG, la concession, l'éclairage, les travaux, les études et l'urbanisme, la topographie, l'énergie et la mobilité

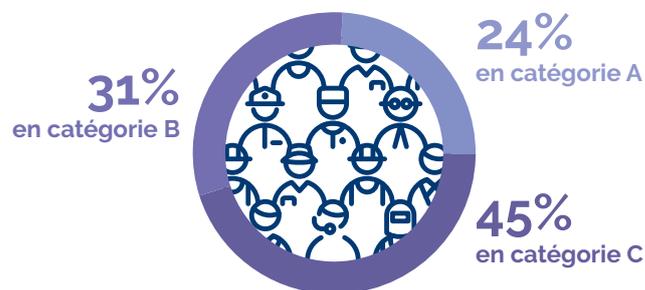
Le personnel représente 28 % des dépenses réelles de fonctionnement.

226 jours sont consacrés à la formation des agents du syndicat

- 20 jours de formations d'intégration
- 206 jours de formations de professionnalisation

Non compris les préparations au concours

Répartition des agents par catégorie



Organigramme - Septembre 2019

Dider NOUYOU
Président



DIRECTION GÉNÉRALE

David CLAUSE
DG

Elodie FAUSSURIER
DGA

Ana SOHIER
DGA

Chiara ZANASI

Chargée de mission
Pôle Energie Bretagne
02 99 23 98 42



PÔLE CONCESSIONS

Elodie FAUSSURIER
Responsable du pôle
02 99 23 04 33

Laurence HARDY
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 98 34

Gaël LE CORRE
Chargé de contrôle
02 99 23 45 80



PÔLE TOPOGRAPHIE

Nathalie BEAUDOIN
Responsable du pôle
02 99 23 04 37



PÔLE ÉTUDES- URBANISME

François BELINE
Responsable du pôle
02 99 23 45 82

Xavier BOUHYER
Chargé d'études
02 99 23 04 39

Claude FABLET
Chargé d'études
02 99 23 11 46

Cathy LAVILLE
Chargée d'études
02 99 23 98 37

Tanguy MOULIN
Chargé d'études
02 99 23 04 36

Chantal HULAUD
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 45 88



PÔLE TRAVAUX

Karl BILLY
Responsable du pôle

Nicolas FILLAUT
Conducteur d'opérations
02 99 23 45 83

Olivier TRUCAS
Conducteur d'opérations
02 99 23 04 38

Christophe ABGRALL
Conducteur d'opérations
02 99 23 13 71

Maxence BOULLEZ
Conducteur d'opérations
06 42 40 83 78

Frédéric HAMON
Conducteur d'opérations
02 99 23 13 74

David DE OLIVEIRA
Conducteur d'opérations
02 99 23 13 77

Freddy GAVARD
Conducteur d'opérations
02 99 23 45 84

Gwenola GLORET
Conducteur d'opérations
02 99 23 98 41

Valérie ROUSSEAU
Chargée de gestion
administrative et
financière
02 99 23 13 78

Adeline LANDAIS
Chargée de gestion
administrative et
financière
02 99 23 45 85

Jenny GUILAIN
Chargée de gestion
administrative et
financière
02 99 23 11 44



PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Ana SOHIER
Responsable du pôle
02 99 23 45 81

Chrystèle BAUDU
Chargée des RH
02 99 23 13 73

Gilles BERNARD
Chargée de l'accueil
et de la logistique
02 99 23 15 55

Sabine DELVERT
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 45 87

Julie FELLONI-ROGER
Acheteuse publique
02 99 23 11 47

Pierre-Yves LE ROHO
Acheteur public
02 99 23 13 70

Laura PASQUALETTO
Responsable gestion budgétaire
et financière
02 99 23 13 75

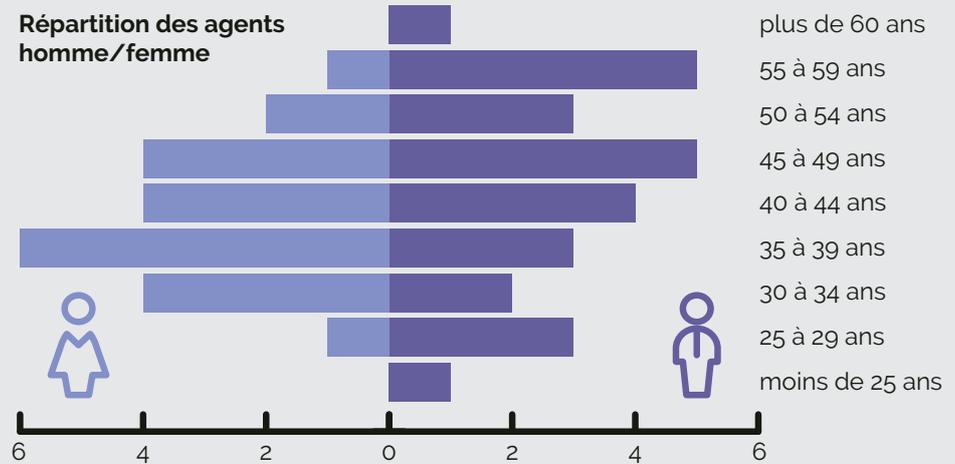
Jean-Luc TOSTIVINT
Assistant de direction
02 99 23 45 86

49
agents
en 2018

Age moyen
42 ans

14 %
de contractuels

Répartition des agents homme/femme



PÔLE ÉCLAIRAGE

Christophe GALLET
Responsable du pôle
02 99 23 13 76

Adrien BISEUL
Conducteur d'opérations
02 99 23 04 31

Jean-Marc FOLIO
Conducteur d'opérations
02 99 23 11 45

Julien HENRY
Conducteur d'opérations

Christophe LENORMAND
Conducteur d'opérations
02 99 23 11 48

Valérie FAUCHEUX
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 98 35



PÔLE ÉNERGIE-MOBILITÉ

Charlotte SIMON
Responsable du pôle
02 99 23 04 35

Matthias RECORCÉ
Chargé de la mobilité
02 99 23 98 39

Charlotte RIGAUD
Chargée de l'énergie

Guénola MOISAN
Assistante administrative
et technique
02 99 23 04 34

Pierre MOAL
Chargé de développement des
projets photovoltaïques (Energ'IV)
07 88 45 78 91



PÔLE COMMUNICATION

Sophie LANTERNIER
Responsable du pôle
02 99 23 98 38

Maëlle DEREPPER
Chargée de communication
02 99 23 13 72



PÔLE SYSTÈMES D'INFORMATION

Lionel BERTHIER
Responsable du pôle
02 99 23 04 32

Nicolas AULNETTE
Chargé de l'informatique
02 99 23 98 40

Julie COQUILLAY
Chargée du SIG
02 99 23 98 36

“ **UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE**

L'ensemble des supports de communication (publications, outils numériques, événementiels), développés par le syndicat a pour objectif de **valoriser son territoire, de sensibiliser les collectivités adhérentes aux enjeux énergétiques et de donner plus de visibilité sur le rôle et les activités du SDE35 au quotidien.**

Les incontournables de 2018



Electric Tour 35



**Les petits déjeunes techniques
en partenariat avec l'ALEC**

Salon des EPL



Salon Energycities



En 2018, un effort important a été fait pour structurer et formaliser la communication du SDE35 et de sa SEM Energ'iv. Un marché spécifique a été réalisé pour accompagner le lancement de la SEML. Cela a d'abord permis de lui trouver un nom « Energ'iv ». Une charte graphique a ensuite été conçue et déclinée sur plusieurs supports de communication (plaquette, newsletter, papeterie, kakémonos, film institutionnel, etc.)



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi



La refonte du site internet du SDE35 a été initiée en 2018 avec le lancement d'une AMO pour accompagner ce chantier. L'objectif est de mieux communiquer auprès du grand public, mais aussi de développer des services complémentaires pour les collectivités et les délégués du SDE35 par le biais d'un extranet performant et personnalisé.

Livraison prévue fin 2019.

Comité du SDE35

COLLÈGE ÉLECTORAL	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	COMMUNE / EPCI	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	COMMUNE / EPCI
Groupe 1 - Délégués des communes				
Pays de Brocéliande	Patrick SAULTIER	Plélan-le-Grand	Franck SAUVAGE	Treffendel
	Valérie DESTRUHAUT	Gaël	Delphine DAVID	Montfort-sur-Meu
Pays de Fougères	Jean-Pierre DELAUNAY	Dompierre-du-Chemin	Patrick DELAUNAY	Parigné
	Michel BENEDETTI	Javené	Rémy LEBANSAIS	Louvigné-du-Desert
	Daniel TANCEREL	Lécousse	Pierre BERHAULT	Beauce
Pays de Redon	André CROGUENNEC	Redon	Jean CARIO	Pipriac
Pays de Rennes (hors RM)	Jean-Claude BELINE	Châteaugiron	Raymond BERTHELOT	Vignoc
	Jacques POUPART	Ercé-prés-Liffré	Thomas PINAULT	Mouzé
Pays de Saint-Malo	André DAVY	Broualan	Rémi DESCHAMPS	Le-Vivier-sur-Mer
	Robert MONNIER	Saint-Pierre-de-Plesguen	Philippe RESSE	Dingé
	Camille BONDU	Pleurtuit	Loïc GANDON	Saint-Lunaire
	Jean-Luc DUPUY	Saint-Guinoux	Loïc CAVOLEAU	Saint-Père-Marc en-Poulet
	Alain COSSONNIERE	Hirel	Jacques BENARD	Saint-Malo
Pays de Vitré	Maurice BEAUGENDRE	Mecé	André BRIZARD	Martigné-Ferchaud
	Loïc GODET	Amanlis	Quentin CAILLARD	Mousse
	Michel JEULAND	Domagné	Jean-Pierre LEBRY	Vitré
Pays des Vallons de Vilaine	Jean-Yves INIZAN	Mernel	Xavier GERARD	Pléchâtel
	Franck NOEL	Lassy	Paul LEVILAIN	Bain-de-Bretagne

COLLÈGE ÉLECTORAL DÉLÉGUÉ TITULAIRE COMMUNE / EPCI DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT COMMUNE / EPCI

Groupe 2 - Délégués des EPCI

Pays de Brocéliande	Christophe MARTINS	Montfort Communauté	Roland LE BIAVAN	Saint-Méen Montauban
Pays de Rennes (hors RM)	Patrick LE GUYADER	Pays-de-Châteaugiron	-	-
Pays de Saint-Malo	Albert COMBY	Pays-de-Dol- Mt-St-Michel	-	-
Pays de Fougères	Claude GUERIN	Couesnon-Marches- de-Bretagne	-	-
Pays de Vitré	Dominique KERJOUAN	Vitré Communauté	Henri VALAIS	Pays-de-la-Roche aux-Fées

Groupe 3 - Délégués de Rennes Métropole

Rennes Métropole	Jacques RENAULT	Betton	Florian PINEL	Chavagne
	Didier NOUYOU	Bourgbarré	Ronan LE GARREC	Clayes
	Jean-Yves GOMMELET	Chantepie	Guy RIO	Gévezé
	Jean-Luc MORLAIS	Cintré	Jean-Pierre CHANTREL	L'hermitage
	Yvonnick DAVID	Corps-Nuds	Philippe LEBORGNE	Nouvoitou
	André LATREILLE	Le Rheu	Pascal BROSSAY	Noyal-Chatillon sur-Seiche
	Nadège NOISETTE	Rennes	Jean-Paul LEFEUVRE	Pacé
	Yannick NADESAN	Rennes	Didier DAUCÉ	Parthenay-de- Bretagne
	Gurval GUIGUEN	Rennes	Dominique CANNESSON	Pont-Pean
	Daniel GUILLOTIN	Rennes	Vincent MAHODUHAMEL	Rennes
	Alain PAUL	Saint-Gilles	Antoine CRESSARD	Rennes
	Didier DUPERRIN	Saint-Sulpice-la-Forêt	Matthieu THEURIER	Rennes
	Olivier DEHAESE	Acigné	Eric BERROCHE	Rennes

Glossaire

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	HTA	Haute Tension Aérienne (ligne électrique)
AMF	Association des Maires de France	IRVE	Installation de Recharge pour Véhicules Électriques
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	KVA	Kilo Volt Ampère
AODE	Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité	KV	Kilo Volt
BT	Basse Tension (ligne électrique)	MDE	Maîtrise de l'Énergie
BTA	Basse Tension Aérienne (ligne électrique)	MVA	Méga Volt Ampère
CAO	Commission d'Appel d'Offres	MWh	Méga Watt Heure
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux	NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	NOME	Nouvelle Organisation des Marchés de l'Électricité
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	PCB	Polychlorobiphényle
COD	Collectivité Organisatrice de la Distribution	PCE	Point de Comptage et d'Estimation (EDF)
CRAC	Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire	PDL	Point de livraison (ERDF)
CU	Certificat d'Urbanisme	PCRS	Plan Corps de Rue Simplifié
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	PEB	Pôle Énergie Bretagne
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux	PCDMR	Programmation Coordonnée de Développement et de Modernisation des Réseaux
DIUO	Dossier d'Intervention Ulérieure sur Ouvrage	SIG	Système d'Information Géographique
DMA	Départ Mal Alimenté	SMILE	Smart Ideas to Link Energies
DT	Déclaration de Travaux	SRCAE	Schéma Régional Climat Air Énergie
EDF	Electricité de France	SRU	Solidarité et Rénovation Urbaine (loi)
EP	Eclairage Public	TCC	Toutes Causes Confondues
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	TCCF	Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité
ER	Électrification Rurale	TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
FACE	Fonds d'Armortissement des Charges d'Électrification	TLE	Taxe Locale sur l'Électricité
FCTVA	Fonds de Compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée	TPN	Tarif de Première Nécessité
FEPL	Fédération des Entreprises Publiques Locales	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	UH	Urbanisme et Habitat (loi)
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement	VM	Vapeur de Mercure
GNV	Gaz Naturel Véhicule	VRD	Voirie et Réseaux Divers
GWh	Giga Watt Heure	ZA	Zone d'Activité
HT	Haute Tension (ligne électrique)		





Séminaires interne du SDE35



Syndicat Départemental d'Énergie 35

Village des Collectivités d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé - CS 43603 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX

Tél. 02 99 23 15 55 - sde35@sde35.fr



Béa, les Bornes Electriques pour Automobiles du SDE35



SDE35